

Grèves dans les hôpitaux

Le gouvernement attend à demain

par Roger BELLEFEUILLE

Le gouvernement Lévesque s'est donné un délai de 48 heures avant de décider s'il suspendra ou non le droit de grève dans les hôpitaux frappés par des grèves rotatives des infirmières et infirmiers.

C'est la décision prise, hier, au terme de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, décision, selon le ministre des Affaires sociales, M. Denis Laforce, fondée sur trois motifs:

1 — La partie patronale présentera aujourd'hui une autre offre globale à la partie syndicale dans l'espoir que celle-ci fasse connaître sa réaction avant la réunion extraordinaire du Conseil des ministres, demain.

2 — L'allègement du mouvement de grèves rotatives de la part des infirmières et infirmiers au cours de la journée d'hier. Ce mouvement doit cependant connaître une intensification, aujourd'hui.

3 — L'utilité, quoiqu'il n'y ait pas

d'obligation légale, devait-il préciser au SOLEIL, d'obtenir le rapport des experts nommés par le conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux en cas de conflit, en particulier en ce qui a trait à l'hôpital Laval. Ce rapport était attendu en soirée hier ou aujourd'hui au plus tard.

Une attitude bizarre

Au cours d'une conversation téléphonique avec le représentant du SOLEIL, hier, le ministre des Affaires sociales a dit trouver plutôt bizarre l'attitude, en particulier, des médecins de l'hôpital Laval de Sainte-Foy. Il se demande en effet pourquoi les médecins n'incitent pas les familles de grands malades à conduire ces derniers à la clinique d'urgence de cet établissement.

Les médecins, devait-il ajouter, semblent prendre pour acquis que le syndicat local des infirmières et des infirmiers ne collaborera pas en refusant de fournir le personnel infirmier supplémentaire. Les médecins, de

dire le Dr Lazure, ne font rien de concret pour mettre à l'épreuve le sens de responsabilité professionnelle des infirmières et infirmiers, alors, a-t-il poursuivi, que depuis trois semaines ce syndicat a offert toute la collaboration nécessaire.

Le Dr Lazure reconnaît par contre qu'il y a concordance entre la liste des cas urgents (environ 300) compilée par l'Association des conseils des médecins et dentistes, pour ce qui est des hôpitaux de l'agglomération de Québec, et celle obtenue par ses services auprès des mêmes établissements. Ces listes, à son avis, ne prouvent pas grand-chose parce que, même en temps ordinaire, il y a des malades en attente d'être opérés. Il reconnaît cependant qu'une maladie peut s'aggraver si les délais d'intervention se prolongent.

Autres sons de cloche

Le directeur général de l'hôpital Laval, M. Henri Larouche, ne partage

pas entièrement l'avis du ministre des Affaires sociales. Selon lui, il serait inconscient et irresponsable d'admettre en salle d'opération plus de patients sans avoir la certitude ou la garantie préalable que le syndicat dégagera plus d'infirmières syndiquées aux soins intensifs. Comme il précise qu'il aurait été très facile de faire rentrer par ambulance des cas à l'urgence et de mettre le syndicat devant un fait accompli. L'hôpital, dit M. Larouche, ne peut prendre le risque de voir un patient mourir à l'unité des soins intensifs faute de services suffisants.

Pour sa part, le président du Conseil des médecins et dentistes de Québec (CMDQ), le Dr Jacques Lambert, a confié au SOLEIL en début de soirée, hier, que les médecins traitants de chacun des centres hospitaliers touchés par le mouvement de débrayage seront fortement incités, à compter d'aujourd'hui, à faire pression auprès du comité d'admission de leur établissement respectif, pour que les malades dont l'état est jugé urgent soient admis

sans délai. Il appartiendra ensuite au conseil d'administration de chacun des établissements de prendre les moyens pour que toute la disponibilité hospitalière soit en place, c'est-à-dire davantage qu'une plus grande disponibilité à l'urgence et au bloc opératoire. Pour le Dr Lambert, il s'agit pour les médecins traitants de faire la preuve qu'ils sont plus que des spectateurs passifs d'un conflit.

D'autres cas

Le président du CMDQ s'est par contre livré, toujours hier, lors d'une entrevue à Montréal, à d'autres révélations de nature tragique. Selon une dépêche de la Presse Canadienne, il a déclaré que trois enfants de la ville de Québec sont décédés, cette semaine, parce qu'ils n'ont pu recevoir des soins d'urgence. Il n'a mentionné ni le nom des victimes, ni celui des hôpitaux qui n'auraient pu recevoir ces enfants. D'autres sources médicales mettaient en cause l'hôpital Laval, spécialisé en cardiologie.

Le directeur général de cet établissement, M. Larouche, a confirmé au SOLEIL que Laval n'était aucunement impliqué. Le Dr Lambert, à cet égard, qu'il faudra attendre le rapport de l'expert qui analyse la situation dans ce centre hospitalier pour obtenir tous les éclaircissements nécessaires.

Par ailleurs, selon un communiqué du ministère des Affaires sociales, 33 hôpitaux de l'Est du Québec et trois de la région ouest étaient affectés, hier, par le débrayage des membres des Syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec (SPIQ).

Une intensification de ces débrayages était prévue pour aujourd'hui.

■ autres nouvelles sur la situation dans les hôpitaux aux pages B-10 et B-11

Trudeau fait chasser les mouffettes de Clark



Même s'ils n'emménagent au 24 Sussex Drive officiellement qu'aujourd'hui, Joe et Maureen y ont reçu le premier ministre ontarien Bill Davis à souper, hier, pour traiter de différents sujets.

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui que M. Joe Clark dit adieu aux lépismes et aux mouffettes de la résidence officielle de Stornoway — réservée au chef de l'opposition — pour faire son entrée dans la luxueuse résidence des premiers ministres du Canada, au 24 Sussex Drive.

Dès aujourd'hui, aussi, son épouse, Maureen McTeer, n'aura plus besoin de quitter son étude d'avocat à la hâte pour rentrer à la maison préparer le dîner de la famille, puisqu'elle disposera d'un personnel de 8 à 10 employés chargés de cuisiner et de servir les repas, de faire les lits, de s'occuper de la petite Catherine — âgée de 2 ans — et d'entretenir les jardins qui s'étendent sur une superficie de quatre acres.

D'ailleurs, Mme McTeer a demandé aux journalistes de lui accorder au moins deux mois de répit avant de solliciter des interviews.

Une adjointe, Mme Wendy Orr, a signalé que l'épouse du nouveau premier ministre Joe Clark avait besoin de tout son temps pour emménager à 24 Sussex Drive et reprendre son stage dans un cabinet d'avocats d'Ottawa.

Ce ne sont là que quelques-uns des avantages dont jouira M. Clark en s'installant dans cette résidence construite il y a 111 ans et qui compte pas moins de 35 chambres.

Il n'y a pas de doute que la résidence de Sussex Drive est bien plus confortable que celle de Stornoway, dont la plomberie et le plâtre tombent en décrépitude et qui est infestée de lépismes (poisson d'argent) et de mouffettes qui se faisaient un malin plaisir de venir régulièrement troubler les garden-parties que M. Clark y donnait.

Le ministère des Travaux publics, en charge de l'entretien des deux résidences, s'efforce de faire à Stornoway toutes les réparations nécessaires avant l'arrivée des prochains locataires: M. Pierre Trudeau et ses trois enfants.

Ce que Trudeau perd

Rejeté par les électeurs le 22 mai, Trudeau ne perd pas que la résidence qu'il a occupée pendant 11 années consécutives, mais aussi la célèbre piscine, qui avait fait l'objet d'une controverse animée de la part des conservateurs, alors qu'ils étaient dans l'opposition. Il perd aussi le pavillon d'été de Harrington Lake, au Québec, au sujet duquel il avait une fois dit qu'il valait la peine d'être premier ministre rien que pour en jouir.

La piscine, on s'en souvient, avait coûté \$200,000, fruits de donations anonymes qui avaient soulevé l'ire du député conservateur Tom Cossitt. Son utilité pour M. Clark sera très relative, puisque le nouveau premier ministre ne nage pas car, dit-il, «ma tête s'enfoncerait dans l'eau».

Trudeau et ses enfants restent quelque trois semaines à Harrington Lake, avant d'aller passer des vacances quelque part au Canada, en attendant que les travaux de réfection et de désinfection soient terminés à la résidence de Stornoway, qui compte 10 chambres à coucher et une acre de jardins clôturés.

Au bonheur des décorateurs

Au cours des prochains mois, les décorateurs vont connaître une période de prospérité, puisque MM. Clark et Trudeau vont, chacun, faire redécorer à leur goût leur nouvelle résidence.

Mme McTeer a déjà fait le tour du 24 Sussex Drive en compagnie de son amie et décoratrice Cecilia Humphreys, qui attend de recevoir la semaine prochaine le contrat du gouvernement pour redécorer la demeure du premier ministre.

En s'installant à Stornoway, Mme McTeer avait fait redécorer la maison et cela avait coûté aux contribuables quelque \$16,000. A Sussex Drive, la décoration actuelle ne semble pas être à son goût et tout devra être refait, ou presque.

Toutefois, a déclaré un porte-parole de Mme McTeer, il est peu probable que la nouvelle première dame du Canada ait des goûts aussi dispendieux que ceux de Margaret Trudeau qui, en 11 années, avait — selon les statistiques du ministère des Travaux publics — dépensé \$335,000 pour des travaux de rénovation.

Dans son livre autobiographique, «Beyond Reason», Margaret se targue d'avoir été à l'origine de ces dépenses. La décoration de la résidence, dit-elle, avait été sa principale préoccupation quand elle vivait encore avec M. Trudeau.

**ACHETONS
INVENTAIRE
DE MAGASIN
SURPLUS
D'USINE**
(416) 647-4524

**Auberge
de la
Fine Gueule
INC.**
Une découverte
que vous
devez de
faire
OUVERT
A
L'ANNEE
RES.: 824-4206

**VOTRE
TOIT
COULE?**
COMPAREZ NOS PRIX
ESTIMATION
GRATUITE
849-5608
AGUILON
CONSTRUCTION INC.
ENTREPRENEUR
COUVREUR

Docteur Baignoire
Ré-émailage de:
Baignoires, lavabos, toilettes
Choix de 30 couleurs
Réparation d'écailles
628-3823
263, boul. St-Joseph, Charlesbourg ouest, G2K 1K5

**CLINIQUE
OPTOMETRIQUE
DE QUEBEC**
735, MAIL ST-ROCH
529-9383
DR YVES BERTRAND, OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON, OPTOMETRISTE
Examen de la vue / Lentilles cornéennes
Choix de montures

**L'OMNIBUS
RESTAURANT**
Un tout nouveau concept de restaurant: un wagon-restaurant, auquel il ne manque que les rails!
Bar à salade
Bar à soupe
Spécialités:
Côtes de boeuf, Côtes levées
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy - 656-4303
Edifice Motel Carillon

**A la
Fête des Pères
offrez-lui le**
**MANOIR
st-castin**
LAC BEAUPORT
De 11h à 14h30
BRUNCH FAMILIAL \$7.50
(Enfants de moins de 10 ans, \$4.00)
A compter de 18h30
**DINER GASTRONOMIQUE
\$14.50**
(Enfants de moins de 10 ans, \$9.50)
Musique en dînant avec Dieter Fess

**Restaurant
Le Pailleur**
Réservations: 653-5221
FESTIVAL DU HOMARD
Bisque de Homard au Cognac \$3.50
Demi-Homard froid Mayonnaise \$4.75
Homard grillé sauce Hollandaise \$7.50
Homard Thermidor \$7.90
Thé - Café - Lait
(inclus)
MENU FAMILIAL
(tous les dimanches)
SOUPER EN MUSIQUE
Epinette, flûte traversière
et accordéon
du jeudi au dimanche inclusivement
GALA GASTRONOMIQUE ESTIVAL
le vendredi 15 juin 1979
L'endroit idéal pour toutes occasions
**Château
Bonne Entente**
3400, chemin Ste-Foy
653-5221

CÔTELETTES DE PORC	3.45
JAMBON CUIT TRANCHÉ	3.45
JAMBON BRAISÉ TRANCHÉ	3.90
JAMBON COTTAGE FUMÉ	2.15
LARD SALÉ ENTRELARDÉ	1.52
DINDON: POITRINE 3.15	CUISSE .97
BOUDIN	1.25
CRETONS FRANÇAIS, 10 ON.	1.72
SAUCISSONS	2.00
VEAU FRAIS: ÉPAULE DÉOSSÉE	3.65
ROSBIF CROUPE DÉOSSÉE, 2 À 6 LB	3.95
ROTI CROUPE DÉOSSÉE 1 À 4 LB	3.65
LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC.	
520, RUE DE LA SALLE — 529-1331	
500, RUE ST-JEAN — 524-5271	

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-



Les murs de l'église de Notre-Dame-de-Foy seront nettoyés, protégés et mis en valeur à la suite d'une entente entre la fabrique et le ministère des Affaires culturelles.

Entente sur l'église Notre-Dame de-Foy

par Vianney DUCHESNE

Deux ans jour pour jour après l'incendie qui a détruit l'église de Notre-Dame-de-Foy, une entente est intervenue entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et la fabrique de cette paroisse de Sainte-Foy pour la mise en valeur des vestiges de l'édifice incendié et des fondations de ses deux prédécesseurs.

En effet, le ministère des Affaires culturelles a accepté de prendre à sa charge la responsabilité financière et technique de la mise en valeur de ce qui reste des trois anciennes églises et d'en favoriser l'accessibilité plus tard. Le curé de la paroisse, M. Fred

Berthiaume, a accueilli ce geste comme étant un pas très intéressant pour la protection de ce symbole que constitue les murs encore debout. Il a ajouté qu'il est très important que ces vestiges soient conservés tant pour ses paroissiens que pour les autres citoyens.

L'entente prévoit que les décombes seront nettoyés dès cet été, la sacristie ayant la priorité à ce chapitre. Par la suite, les archéologues procéderont à des fouilles pour mettre au jour les fondations des deux églises précédentes, dont l'une date de 1698 et l'autre de 1878. L'an prochain, on verra à établir un programme à long

terme de mise en valeur et d'interprétation.

Le ministère fournira le personnel technique nécessaire (architectes et archéologues entre autres) et prévoit y investir, pour le moment, quelque \$40,000. La fabrique demeurera cependant le maître d'oeuvre des travaux.

Selon M. Yves Laliberté, de la direction générale du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, il n'y a aucun problème majeur pour la conservation des murs de l'église, incendiée le 12 juin 1977. Ils seront consolidés et fermés hermétiquement pour empêcher les infiltrations d'eau afin de les rendre très sécuritaires.

Quant aux fondations des deux églises précédentes, il suffira de les dégager du sous-sol puisqu'elles n'ont jamais été attaquées par les constructions subséquentes, les plans au sol étant à chaque fois modifiés.

Le dernier temple datait de 1919. Il était l'oeuvre du curé de l'époque, le chanoine Scott. Le curé Berthiaume est persuadé que les murs, une fois nettoyés, demeureront un chef-d'oeuvre à la mémoire de cet homme de lettres et de science dont les restes reposent d'ailleurs sous l'église. Si cela est possible, son tombeau sera mis aussi en valeur au moment des fouilles.

Des enseignants de la CSR Jean-Talon réclament \$148,000

par Damien GAGNON

La Commission scolaire régionale Jean-Talon refuse de verser aux quelque 240 enseignants de la polyvalente de Charlesbourg \$148,000 en compensation pour avoir négligé d'engager le nombre de chefs de groupe que prévoit la convention collective.

La commission scolaire reconnaît que sur le fond, elle doit respecter la sentence arbitrale rendue au début de juin. Elle engagera, en septembre prochain, le nombre de chefs de groupe requis. Cependant, elle n'a pas l'intention de verser les \$148,000, alléguant que sur ce point le tribunal d'arbitrage a excédé sa juridiction.

C'est la réponse qu'a donnée aux enseignants, la présidente de la commission scolaire, Mme Raymond Giguère, à la réunion du comité exécutif du conseil des commissaires qui avait lieu hier soir.

L'affaire remonte à deux ans. En 1977, la commission scolaire prenait la décision de retenir les services de principaux adjoints classe 2. Les enseignants s'étaient alors opposés à la nomination de cadres additionnels à même des sommes prévues pour engager du personnel enseignant. Ils déclarent donc de contester le geste de la commission par voie de grief.

Deux ans plus tard, la sentence arrive. Le tribunal d'arbitrage juge que la convention collective n'a pas été respectée; en conséquence, la commission doit rembourser aux enseignants l'équivalent du salaire de 3.1 enseignants pour 1977-1978 et de 3.8 enseignants pour 1978-1979. Les enseignants fixent le montant global à \$148,000. Le tribunal d'arbitrage, en recommandant que les enseignants soient indemnisés, prend pour acquis que ce sont eux qui ont dû effectuer le travail des chefs de groupe. Il donne jusqu'au 1er juillet à la commission scolaire et aux enseignants pour s'entendre sur le versement des sommes d'argent.

On qualifie de chef de groupe

l'enseignant qui est déchargé de cours aux fins de servir d'animateur pédagogique auprès des autres enseignants de son département. La convention collective prévoit que les enseignants s'élient un chef de groupe par 10 enseignants et que cette personne est libérée d'enseignement pour 25 pour 100 de son temps.

Quant aux principaux adjoints classe 2, ils sont considérés comme des personnes qui exercent des fonctions d'autorité auprès des enseignants. En effet, à la polyvalente de Charlesbourg, chaque principal adjoint classe 2 supervise le travail d'un certain nombre d'enseignants et d'un certain nombre d'élèves.

Rappelons que dans son rapport d'enquête sur des manifestations de répression constatées à la polyvalente de Charlesbourg au cours des deux dernières années, rapport remis quelques jours avant que la sentence du tribunal d'arbitrage soit connue, Me Michel Boyer, membre de la Ligue des droits et libertés, recommandait l'abolition des principaux adjoints de classe 2 et le rétablissement des chefs de groupe.

Hier soir, avant que ne débute la réunion du comité exécutif du conseil des commissaires, une trentaine d'enseignants ont manifesté devant le centre administratif de la commission scolaire. Au début de la rencontre du comité exécutif des commissaires, Mme Raymond Giguère a fait part de la position de la commission scolaire. Il n'est pas question d'abolir les principaux adjoints classe 2 et de rembourser les enseignants. Cependant, la commission scolaire entend, à l'avenir, respecter la convention collective en engageant le nombre de chefs de groupe requis.

Les enseignants ont quitté la salle, heureux d'avoir au moins gagné sur un point. Ils feront connaître, au cours des prochains jours, leur position quant au refus de la commission scolaire de répondre positivement sur les deux autres points en litige.

PRÉSENTEZ-LA!



C'est tellement plus simple
que de demander un remboursement.

Avez-vous votre carte d'assurance-maladie? Vérifiez donc pour voir! C'est important parce que dès l'automne 1979, la présentation de la carte sera obligatoire, chaque fois que vous consulterez un professionnel de la santé.

Si vous ne la présentez pas, vous devrez vous-même défrayer les coûts des services assurés et demander un remboursement à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Cela s'appliquera dans tous les cas sauf:

- si le bénéficiaire est âgé de moins d'un an;
- si le bénéficiaire au moment où il a reçu des services assurés était dans un état requérant des soins urgents;
- si le bénéficiaire est âgé de plus de 14 ans et de moins de 18 ans et qu'il reçoit des ser-

vices assurés sans autorisation parentale;

- si le bénéficiaire est hébergé dans un centre d'accueil ou un centre hospitalier de soins prolongés;
- tout autre cas déterminé par règlement.

Des formulaires d'inscription sont disponibles dans les centres hospitaliers, les pharmacies, les CLSC (Centres locaux de services communautaires) et chez les professionnels de la santé.

Pour vous renseigner ou vous inscrire au régime de l'assurance-maladie du Québec, écrivez à:

Régie de l'assurance-maladie du Québec
Casier Postal 6600
Québec, G1K 7T3

ou téléphonez à l'un des numéros suivants:

à Québec 643-3445 à Montréal 878-9261 Ailleurs au Québec (sans frais d'interurbain) 1-800-463-4881



Régie de l'assurance-maladie du Québec



Une trentaine d'enseignants de la polyvalente de Charlesbourg ont manifesté, hier soir, devant le centre administratif de la Commission scolaire régionale Jean-Talon. Ils réclament de la commission scolaire le remboursement d'une somme de \$148,000.

Plus de sévérité dans les parcs

Les règlements municipaux concernant le respect de l'ordre dans les parcs publics de la ville de Québec seront dorénavant appliqués avec un peu plus de sévérité.

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL l'inspecteur Gérard Maheux du service de police de la ville de Québec.

Selon l'inspecteur Maheux,

il n'est pas question d'exagérer mais d'appliquer les règlements d'une façon un peu plus rigide.

Jeune fille grièvement blessée

Une jeune fille de Québec a été grièvement blessée, hier soir à 21h35, la bicyclette qu'elle enfourchait ayant été heurtée par une voiture sur le boulevard Valcartier.

Lucie Chouinard, 15 ans, du

678 boulevard Valcartier, a été conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est considéré comme étant assez grave.

Le conducteur de la voiture a été arrêté pour avoir conduit avec facultés affaiblies.

La consommation de boissons alcooliques, le bruit excessif venant d'appareils de son et les attroupements feront l'objet d'une attention toute spéciale de la part des policiers. Pour le moment, les policiers vont être tolérants, mais les gens doivent savoir que tout n'est pas permis dans les parcs publics de la ville de Québec.

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Stoneham

Québec: controverse sur une directive du service des loisirs

par Denis ANGERS

Si l'on en croit une directive interne émise par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec — et dont LE SOLEIL a obtenu copie — les employés à temps partiel seraient éventuellement privés des bénéfices de l'assurance-chômage. Des bénéfices auxquels plusieurs d'entre eux avaient jadis droit.

Adressée le 29 janvier dernier aux animateurs, régisseurs et agents d'information par le chef de la division des loisirs, M. Jean-Claude Pageot, cette directive se lit en effet comme suit: "Suite à des changements dans la loi de l'assurance-chômage (...), il nous a été demandé de réduire à 19 heures (par semaine) le maximum d'heures de travail pour un employé occasionnel".

Or, en vertu des amendements apportés à la loi fédérale par le bill C-14, connus sous le nom de "mesures Cullen", il faut qu'un travailleur à temps partiel soit employé au moins 20 heures hebdomadairement pour retirer des prestations gouvernementales, une fois mis à pied.

Du fait de cette politique — "appliquée dès le début de février", stipule la directive — les employés occasionnels du Service des loisirs (leur nombre varie de 300 à 500, selon la saison) perdraient donc la possibilité de toucher ces prestations.

Impact controversé

Si les autorités municipales de Québec reconnaissent d'emblée l'existence de cette directive, et de la politique d'embauche en découlant, les opinions varient considérablement au chapitre de son impact sur les effectifs du Service des loisirs.

Pour sa part, le directeur du personnel de la municipalité, M. Hervé Brosseau, a affirmé tout de go au SOLEIL que "cette mesure a été annulée il y a longtemps". Pourtant, au même moment, le président du Syndicat des employés municipaux, M. Paul Talbot, soutenait que son association avait multiplié les représentations auprès de la ville, depuis maintenant trois mois, et que, jusqu'à la semaine dernière, il n'avait reçu aucun avis de modification de la politique litigieuse.

"Je n'apprécie pas du tout, de dire M. Talbot, qu'on veuille ainsi abaisser sous les 20 heures le temps d'embauche des employés occasionnels. C'est pourquoi nous exerçons des pressions constantes pour que personne ne soit pénalisé indûment avec ça."

L'injustice risque d'être d'autant plus flagrante, de renchérit M. Talbot, que ce sont des jeunes étudiants et des professeurs à temps partiel du service qui risquent d'être les premiers touchés par l'application de cette directive restrictive.

Mis au courant des récriminations syndicales, le directeur Brosseau devait d'ailleurs revenir sur sa position première et concéder que la mesure existait bel et bien, "jusqu'au début d'avril". "J'ai personnellement envoyé un avis en avril, demandant que la directive en question soit retirée", de dire M. Brosseau.

S'interrogeant sur l'effet qu'avait bien pu avoir celle-ci, M. Brosseau devait trancher en affirmant que celui qui avait émis ladite directive avait "commis une erreur" et qu'il n'avait pas à "émettre un tel mémo".

Un "gros chichi"

Ainsi rabroué par le directeur du personnel, l'auteur de la directive, M. Pageot, estime que l'on a fait tout un plat, "un gros chichi", d'une mesure qui n'a touché que huit employés à temps partiel et qui, de toute façon, s'inscrit dans l'effort qu'a entrepris la municipalité pour remplacer les postes occasionnels par des postes permanents.

"Il n'y a eu ni cachette, ni jeu par en dessous de la table dans cette affaire", de soutenir M. Pageot, ajoutant que, dès décembre, les préposés avaient été avisés de l'éventuelle disparition de leur poste. Et eux aussi pouvaient postuler les emplois régu-

liers nouvellement créés au Service des loisirs.

De plus, devait soutenir le chef Pageot, ces employés n'étaient pas indûment pénalisés puisque "pour 99 pour 100 d'entre eux, le travail fait pour le service constituait un simple revenu d'appoint".

Interrogé sur l'origine de la mesure de réduction des heures de travail (la directive faisait en effet état d'une

demande adressée à la division par on ne sait qui), M. Pageot s'est contenté d'en attribuer la paternité "à la ville en général". Solidarité administrative oblige!

Désaccord politique

Quant au responsable des loisirs à l'hôtel de ville, le conseiller Jean-Guy Drolet, il s'est dit étonné d'apprendre l'existence même d'une telle directive. "On ne peut pas être pour ça à 100 pour 100, d'autant plus que les économies

ainsi réalisées ne doivent pas être considérables", de dire M. Drolet.

Ce dernier devait toutefois mettre en rapport une telle mesure à la récente politique des loisirs de la ville. Une politique qui vise justement à réduire le nombre d'heures de travail des employés saisonniers afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de se trouver une occupation estivale rémunérée. Et qui, du coup, permet à ces jeunes d'accumuler les revenus minima prévus au système des prêts et bourses gouvernementaux.

Citoyens invités à l'inauguration de Place Myrand

Les citoyens du quartier Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Foy, sont invités à l'inauguration de place Myrand, un nouveau parc que la ville a aménagé à proximité de l'église Saint-Thomas d'Aquin.

L'inauguration se fera demain le 15 juin, à 19h.

Réalisés au coût de \$250,000, les travaux effectués à place Myrand ont été faits en fonction de la détente et de l'ouverture sur la rue. La place occupe un espace de près de 100,000 pieds carrés, autrefois utilisé pour des fins de stationnement.

En plus des cérémonies d'inauguration, les citoyens de Saint-Thomas pourront voir et entendre un spectacle de la troupe de folklore de Saint-Thomas et un récital de la Chorale de Sainte-Foy.

Dans les quartiers de Québec, les enfants vont fêter la Saint-Jean

Les fêtes de la Saint-Jean seront aussi l'occasion de fêter les enfants, et des manifestations spéciales ont été prévues dans plusieurs quartiers de Québec et des environs pour souligner l'importance de ceux qui constituent "l'avenir de la nation".

Le programme de ces manifestations a été présenté hier à l'occasion d'une conférence de presse donnée sous les auspices de la Fraternité canadienne de Québec qui a été chargée par la Corporation des fêtes de la Saint-Jean d'animer les plaines d'Abraham, le 24 juin.

Depuis l'instauration du programme de décentralisation des fêtes, les quartiers des municipalités de la région avaient acquis une place plus importante. Celle-ci sera accentuée à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant.

Saint-Roch, Saint-Sauveur, Sainte-Foy, Charlesbourg, Sillery, Montcalm, Saint-Augustin et Cap-Rouge, que ce

soit les municipalités ou les quartiers seront de la fête les 22, 23 et 24 juin.

L'accent sera porté sur la participation des enfants à la préparation et à la réalisation des événements de cette journée que ce soit à travers des activités créatrices comme le bricolage et la décoration des rues ou au montage et à la présentation d'événements théâtraux.

Plusieurs organismes communautaires ont accepté de souligner cette Année internationale de l'enfant soit par des manifestations spéciales, soit à l'intérieur du programme de festivités déjà prévu pour les fêtes de la Saint-Jean.

C'est ainsi que les responsables du Théâtre du Bois de Coulonge ont, comme l'an dernier, organisé un après-midi de pique-nique et théâtre avec le groupe Sakatou.

On note aussi la collaboration de la Maison communautaire Saint-Amable qui profitera de l'occasion

pour sensibiliser l'ensemble de la population à ses projets de consolidation du quartier, la Poterie de la Saint-Charles, de Loretteville, la Commission des loisirs de Stoneham, le Théâtre communautaire Mont-Ferront, les fêtes foraines de Charlesbourg et bien sûr, la Fraternité qui se chargera de l'animation des plaines d'Abraham à l'arrière du Manège militaire.

Il y aura donc une foule d'activités "réservées" aux enfants dans le cadre de cette journée qui se clôturera par un pique-nique et une parade sur les plaines d'Abraham.

Il ne reste donc plus que la collaboration de dame température pour assurer le succès de cette partie des fêtes de la Saint-Jean, qui fera appel aussi à "l'imagination créatrice des enfants" comme le soulignait le président de la Corporation des fêtes pour la région 03, M. Jean-Pierre Ruest.

dans nos régions

Fermé par injonction

Une ordonnance d'injonction ayant pour effet pratique de faire fermer un salon funéraire situé dans un secteur résidentiel a été rendue par le juge Maurice Jacques, à la demande de la ville de Portneuf, contre la Coopérative funéraire de Portneuf. L'ordonnance comporte, entre autres, l'obligation d'enlever une enseigne lumineuse placée sur cet édifice des 50-52 de la Grève, propriété d'une dame de Charlesbourg, où la Coopérative exploitait jusqu'ici ses activités; il s'agit d'une bâtisse à vocation résidentielle que l'on a modifiée, sans demander de permis au préalable. L'absence d'aires de stationnement et l'encombrement des rues provoqué par la présence de ce salon funéraire est à l'origine du débat.

Enquête sur 2 agents

SAINT-GEORGES — La Commission de police du Québec fera une enquête sur la conduite de Roland Veilleux et Richard Thiffault, tous deux membres du corps de police de Ville Saint-Georges, relativement à un incident survenu le 12 février 1977. Les séances publiques se tiendront à compter de 10h30 le 26 juin, aux locaux de la CPQ, boul. Saint-Cyrille ouest, à Québec.

Gain attribué aux élèves

LAC-ÉCHEMIN — Se disant très satisfait de la décision du ministre de l'Éducation de faire subir les examens par l'intermédiaire du collège de Saint-Damien, le porte-parole du comité ACTION des parents de Sainte-Germaine et de Lac-Échemin, M. Grégoire Giguère, fit remarquer "que ce gain est celui des élèves de l'école parallèle, puisque ce sont eux-mêmes par la déposition d'une requête le 7 juin dernier, qui ont demandé au ministre de l'Éducation à subir les examens de fin d'année par l'intermédiaire du collège de Saint-Damien".

Gros-Cacouna ou Cap-aux-Oies

RIVIÈRE-DU-LOUP — De huit emplacements étudiés au Québec en vue de l'implantation d'un port méthanier et d'une usine de régazéification, dans le cadre d'un projet pilote d'exploita-

tion du gaz naturel de l'Arctique par Pétro Canada, deux endroits ont été retenus, soit Gros-Cacouna sur la rive sud du Saint-Laurent, et Cap-aux-Oies sur la rive nord. C'est ce qu'a révélé hier à Rivière-du-Loup M. André-A. Marsan, président de la firme mont-réale de consultants du même nom, que Pétro Canada a chargé d'une étude d'évaluation. Quant aux différents aspects techniques, la protection de l'environnement et les effets socio-économiques, M. Marsan a souligné que les résultats de l'étude accordaient à Gros-Cacouna un classement dans la catégorie des endroits préférables. D'autre part, M. Bowie, porte-parole d'une délégation de Pétro Canada, a souligné que c'est au plus tard en juin 1980 que la décision finale sera prise pour approvisionner l'Est du Canada et des États-Unis et, quant au choix du lieu où sera érigé le terminus méthanier, M. Bowie s'est dit assuré que ce sera fait avant décembre prochain.

Nouveau départ

MATANE — Après quelques années de recherche et de tâtonnement, il semble bien que la télévision communautaire de Matane ait pris un nouveau départ, suite à la quatrième assemblée générale annuelle de la société Communications communautaires gaspésiennes Inc., tenue cette semaine. Née en 1975 à l'initiative d'un groupe de citoyens désireux de mettre à la disposition de la population de la région un nouvel instrument de développement, la société a longtemps été divisée par des débats idéologiques internes. La société entend dorénavant mettre l'accent sur la participation et elle se définit comme "une société de communications à fin sociale, gérée et soutenue par ses membres et par la participation active et formelle de l'ensemble de la population du milieu".

Subvention refusée

SCHEFFERVILLE — Le Conseil du trésor du Québec a refusé plus tôt cette semaine d'accorder une subvention de \$825,000 à Schefferville pour permettre la réparation de ses 15 milles de rues. Les rumeurs qui ont couru ces derniers mois sur la possibilité que la compagnie minière Iron Ore du Canada cesse graduellement ses opérations dans cette ville auraient amené ce refus.

Les FOURRURES

Prémont inc.

présente... la nouvelle mode-fourrure... collection 1979-80

On peut venir à bout de l'inflation! Nos acheteurs n'ont jamais si bien réussi que cette année. Chez Prémont, nous avons découvert qu'une recherche sur le marché bien effectuée, élimine la nécessité des prix exorbitants. Nous sommes donc fiers de vous présenter une collection de mode-fourrure des 4 coins du monde. Pour ceux qui aiment la chaleur, qui recherchent le grand chic, qui exigent de vraies valeurs, qui apprécient le confort et qui ne se satisfont pas de fourrures de second choix.



Vision d'élevage ultra-fort. Exclusivement confectionnée par "Revillon".

3995

Maintenant plus que jamais, c'est le temps de prendre de l'avance sur le marché. Profitez de la sélection des prix et de la qualité.

Faites votre choix parmi notre collection de nouveaux arrivages de fourrures-mode venues de New York... Paris... Francfort... Milan... Montréal... ou pourquoi ne pas demander à nos maîtres-fourreurs de vous créer sur mesure un manteau exclusif?

les FOURRURES
Prémont inc.

125, ST-JOSEPH EST - 524-3541

Pour juin: lundi, mardi, mercredi de 9h. a.m. à 5h.30 p.m. Jeudi, vendredi de 9h. a.m. à 6h. p.m. Samedi fermé durant juin.

SERVICE GRATUIT A DOMICILE

POUR LE CHOIX DE VOS GARNITURES DE MAISON ET TAPIS

Sans obligation de votre part, M. Charles Cloutier, conseiller en décoration, se rendra à votre domicile avec un vaste assortiment des plus nouveaux échantillons de tissus, tentures, rideaux, valences et tapis, selon vos besoins. Dans le confort de votre foyer, vous pourrez plus facilement harmoniser les couleurs et jouer au décorateur sous l'œil averti d'un expert.



CHARLES CLOUTIER

COMPOSEZ 525-4841



laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

gros plan sur le monde

Jean-Paul II a réveillé de vieux démons

par John VINOCUR

VARSOVIE, Pologne — Le pape Jean-Paul II, au terme de ses neuf folles journées polonaises, est devenu un facteur totalement nouveau, imprévisible et important des relations Est-Ouest.

La volonté de Jean-Paul II de s'impliquer personnellement dans les problèmes fondamentaux de la vie au sein du bloc soviétique, d'une part, la preuve que sa voix sera une source de rayonnement intense en Europe orientale, sont les données les plus importantes qui se dégagent des "vacances" polonaises du pape, beaucoup plus que les conséquences immédiates.

Se définissant avec insistance comme "ce pape slave, ce Polonais", l'ancien archevêque de Cracovie, de toute évidence, semble avoir trouvé sa mission, huit mois après son accession au trône pontifical, qui est celle du rapprochement entre les blocs et la cause des droits de l'homme.

Son message a été entendu par des foules qui totalisent près de six millions de personnes. Il a été diffusé avec une telle passion, une telle émotion, une telle insouciance à l'égard du protocole et des subtilités diplomatiques, que sa portée en est décuplée. Au grand déplaisir des "apparechtniks" du Vatican et du gouvernement polonais, c'est un homme détendu, déboussaillé, qui s'est déplacé pour dire ce qu'il pense, rire et chanter avec son auditoire et leur dire qu'il avait plus de plaisir à improviser ses discours qu'à les lire ou les réciter par cœur.

C'est une situation complètement nouvelle et difficile à saisir. Un pape polonais qui explique à ses compatriotes comment l'Union soviétique et ses alliés ne sont pas portés à la rescousse

du soulèvement de Varsovie durant la dernière Guerre mondiale, comment l'histoire de la Pologne, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Lituanie est

inséparable de celle de la chrétienté, comment l'Europe surmontera ses divisions en retournant au christianisme, comment le christianisme et le communisme sont incompatibles entre

eux, et comment, finalement, l'Etat n'est qu'une émanation de la souveraineté nationale, cela ne s'est jamais vu. Les thèmes développés par le pape, dépendant du point de vue d'où

on les étudie, peuvent tout autant être la source d'un dialogue nouveau et fécond que d'un affrontement de taille entre l'Eglise et le pouvoir communiste en Europe orientale.

Dans son discours de Varsovie, en présence des dignitaires de l'Etat polonais, Jean-Paul II a parlé des alliances dont la légitimité, a-t-il dit, dépend de leur capacité à conduire l'humanité et les peuples directement impliqués vers la prospérité et l'amélioration de la condition de tous.

Pour l'Europe orientale communiste, dont les Etats, membres du Pacte de Varsovie et du COMECON, ont le sentiment de servir de soutien logistique à l'Union soviétique, les propos papaux ont une saveur amère. Ils ont profondément irrité l'establishment communiste qui, tôt ou tard, devra rendre des comptes à Moscou sur son accueil à Jean-Paul II.

L'inquiétude au sein de cet establishment est qu'un pape polonais, devant des millions de Polonais, en sol polonais, en tenant des propos comme ceux qu'il a tenus, soulève d'un seul coup un débat tabou depuis 35 ans de régime communiste.

Jean-Paul II a touché un nerf sensible, remettant en question la légitimité du pouvoir d'Etat, lorsqu'il a évoqué le thème de la normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat devant l'épiscopat polonais. En termes spécifiquement polonais, a-t-il dit, la liberté religieuse ne signifie pas seulement la liberté de croyance ou de culte, mais aussi la liberté pour l'Eglise d'occuper la place qui lui revient dans la société.

Plus directement, la légitimité de l'Etat en Europe orientale dépend, ultimement, aux yeux du pape, de sa volonté de servir le peuple et non l'inverse. C'est une manière de dire que le système socialiste n'est pas une fatalité historique et que les nations ont le droit ultime de déterminer la manière dont elles veulent vivre.

Tous droits réservés au Soleil et au New York Times



Jean-Paul II, en Pologne, n'a pas prêché dans le désert.

Les alliés de l'Union soviétique

III. — L'URSS n'est pas leur père Noël

par David K. SHIPLER

SOFIA — Les six pays d'Europe orientale qui, jadis, étaient les satellites de l'Union soviétique, sont désormais ses dépendants.

Les pipelines de pétrole et de gaz les lient aux intérêts soviétiques aussi solidement et efficacement que les chars et les soldats. Ils les intègrent aussi dans un réseau complexe d'échanges commerciaux assez cohérent et fonctionnel pour résister tout autant à l'influence des concurrents occidentaux du Kremlin qu'aux sentiments de répulsion qu'inspire le système soviétique aux populations du glaci.

Bien que le commerce avec l'Ouest se soit accru, il ne peut guère se poser comme une alternative valable à la nécessité de faire affaire avec les Russes. En matière économique, plus peut-être qu'en n'importe quel autre domaine, l'URSS et l'Europe orientale sont des partenaires naturels. Les Soviétiques disposent de vastes réservoirs de matières premières que les Européens de l'Est peuvent difficilement se procurer sur les marchés mondiaux. Les Européens de l'Est, en retour, fournissent à l'Union soviétique des denrées agricoles et des biens de consommation dont elle a un besoin grandissant.

De tous les moyens de pression dont dispose le Kremlin pour maintenir intact son bloc européen, l'outil économique est le plus flexible, beaucoup plus subtil et efficace, peut-être, que l'ultime menace d'un recours à la force militaire. Il crée une communauté d'intérêts relativement profitable aux Européens de l'Est, qui en échange d'une loyauté encore plus indéfectible à l'égard de l'Union soviétique, peuvent espérer obtenir des conditions commerciales avantageuses.

Les Soviétiques, en retour, peuvent désormais se permettre d'accorder une marge de manoeuvre beaucoup plus considérable à leurs "alliés" dans la construction du socialisme, en échange d'investissements dans l'économie soviétique, du maintien du régime de parti unique et du soutien à la politique de défense soviétique en Europe.

Il y a une étroite corrélation entre la dépendance de chaque

Dépendance économique et solidarité politique vont de pair.

pays en matière de commerce international, et son appui à la direction soviétique en matière de politique étrangère et/ou intérieure.

Des six pays de l'Europe orientale qui composent avec l'URSS, et sous la direction de celle-ci, le

Ce reportage, oeuvre d'un journaliste du "New York Times", est le dernier d'une série de trois sur les relations entre l'Union soviétique et les pays de son glaci-est-européen ainsi que sur l'influence occidentale dans cette région stratégique et explosive du vieux continent. Le texte d'aujourd'hui traite plus spécifiquement de l'intégration économique régionale. Les deux précédents articles sont parus dans les pages "Gros plan sur le monde" des 24 mai et 7 juin dernier.

COMECON, les deux seuls pays qui commercient plus avec l'Ouest qu'avec l'URSS — la Hongrie et la Roumanie — sont également ceux qui se permettent les entorses les plus audacieuses du modèle de développement socialiste soviétique.

La Roumanie, qui pratique désormais une politique étrangère indépendante en reconnaissant Israël et en entretenant d'étroites relations avec la Chine, effectue le tiers de ses échanges commerciaux avec l'Occident contre 18 pour 100 seulement avec l'Union soviétique, et encore là, ce chiffre tend à baisser.

La Hongrie, qui, en principe, s'aligne sur la politique étrangère soviétique, tout en pratiquant une politique intérieure indépendante, effectue 40 pour 100 de son commerce avec l'Ouest, contre 30 pour 100 avec l'Union soviétique.

La Bulgarie, considérée comme la plus inconditionnelle des alliées de l'URSS, en revanche, consacre 55 pour 100 de ses échanges avec l'URSS. L'Allemagne de l'Est suit avec 40 pour 100, la Tchécoslovaquie et la Pologne avec 34 et 35 pour 100.

Les plus prosoviétiques des pays du glaci — Bulgarie, Allemagne de l'Est et Tchécoslovaquie — sont également ceux dont les échanges commerciaux au sein du COMECON sont les plus considérables, avec 80, 75 et 70 pour 100 respectivement.

Ces trois pays sont également les plus dépendants du pétrole soviétique. La consommation tchécoslovaque en dépend pour 90 pour 100, la bulgare pour 80 pour 100 et l'allemande pour 85 pour 100.

La Pologne également se procure les quatre cinquièmes de son pétrole en URSS. Mais l'essentiel de ses besoins énergétiques est assuré par sa production de charbon dont une partie est même exportée dans les régions limitrophes de l'Union soviétique.

La Roumanie, elle-même un producteur de pétrole, est la seule des six alliées de l'URSS à ne pas en acheter, bien qu'elle y exporte

du gaz naturel. Les diplomates occidentaux à Bucarest affirment que les Roumains ont passé des commandes de pétrole à l'URSS mais que celle-ci les a finalement rejetées. On ignore si ce refus est dû à des "représailles" contre les écarts de la Roumanie en matière de politique étrangère, ou s'il est tout simplement dû à une politique pétrolière visant à ralentir

Le prix du pétrole soviétique augmente autant que celui de l'OPEP.

l'augmentation des exportations de pétrole au sein du COMECON.

L'URSS est le plus grand producteur de pétrole du monde. Mais les surplus n'ont pas atteint les quotas fixés, ces dernières années, par les planificateurs soviétiques. La demande intérieure, d'une part, et la volonté de vendre davantage aux Occidentaux, en échange de devises fortes, ont incité le Kremlin à être moins généreux à l'égard de ses frères socialistes.

Pour l'huile, le fer et d'autres matières premières, les Européens de l'Est paient aux Soviétiques des prix inférieurs à ceux du marché mondial, en roubles facilement obtenus grâce à l'exportation de biens manufacturés pour lesquels le marché occidental est peu intéressé, souvent à cause de leur moindre qualité et pour lesquels, en conséquence, ils ne peuvent avoir de devises fortes.

Un Européen de l'Est, notant que l'URSS pourrait assouvir ses vifs besoins de devises occidentales en vendant plus massivement de son pétrole à l'Ouest, soulignait que l'Union soviétique payait ainsi de plus en plus cher la loyauté de ses alliés.

Moscou a donc décidé de limiter les pertes, non seulement en gelant les ventes de pétrole à ses partenaires et en refusant d'assumer leurs besoins énergétiques, mais également en réclamant qu'en échange des actuelles fournitures pétrolières ils lui donnent la primauté pour des biens qui pourraient facilement trouver preneurs en Occident. Ces biens sont ensuite

payés en roubles qui ne sont pas convertibles en Occident et sont utilisables ainsi uniquement au sein du COMECON.

Les "prix amicaux" du pétrole soviétique ont également suivi la courbe de ceux de l'OPEP. Jusqu'à 1974, les coûts étaient fixés de cinq ans en cinq ans. Ils étaient également plus bas que ceux pratiqués sur les marchés d'Occident.

Par la suite, les prix furent établis en prenant comme base la moyenne de ceux payés en Occident de 1974 à 1978. Ainsi, le prix du pétrole est passé de 16 roubles la tonne métrique en 1974 à 68 ou 70 aujourd'hui, selon un planificateur hongrois. Un rouble équivalait, en principe, à \$1.51.

Dans l'espoir de récupérer une partie des dollars potentiels perdus, les Soviétiques auraient insisté, auprès de la Hongrie, pour qu'elle leur vende la technologie avancée obtenue sur les marchés occidentaux à des fins industrielles

avec des devises fortes, tels par exemple des ordinateurs. Moscou recyclerait cette technologie à des fins militaires.

Quand en mars dernier, M. Janos Kadar, le numéro un hongrois, s'est rendu à Moscou, M. Brejnev lui aurait laissé entendre que son pays était disposé à payer cette technologie plus cher en pétrole et en matières premières.

De même, des marchandages comparables se sont produits lorsque les Hongrois, en demandant plus de pétrole aux Soviétiques, ces derniers ont demandé alors à être payés en devises fortes. Finalement les Russes auraient accepté de fournir ce pétrole en échange de denrées alimentaires, que les Russes paieraient en dollars. C'est la Hongrie qui a inspiré ce compromis.

L'hésitation des Soviétiques à leur vendre du pétrole, incite les Européens de l'Est à se tourner vers l'Ouest pour profiter de la moindre occasion d'obtenir des espèces sonnantes.

La Tchécoslovaquie, par exemple, coopère avec une entreprise finlandaise dans la construction d'une centrale électrique en Turquie, et veut participer à des projets espagnols identiques en Amérique latine.

De plus en plus, l'Europe de l'Est se transforme en comptoir d'échange entre l'URSS et l'Ouest.

De même que la Hongrie utilise la technologie américaine pour produire des denrées pour l'Union soviétique, de même ses entreprises étatisées utilisent de plus en plus les techniques de gestion en vogue aux Etats-Unis.

C'est ennuyant de commercer avec l'Ouest, parce que la concurrence y est trop vive et le moral de l'entreprise en est affecté, explique un directeur de ferme. C'est ennuyant, mais c'est également stimulant parce que ça nous tient réveillés. Le commerce est littéralement devenu un moteur. C'est lui qui nous mène.

Le déséquilibre de la balance des paiements, néanmoins, avec l'Ouest est énorme. Il force certains pays à réduire leurs importations. La dette des pays du COMECON à l'égard des pays occidentaux se situe entre \$47 et \$54 milliards. A elle seule, l'URSS en accapare 30 pour 100 et la Pologne \$13,5 milliards. Il n'y a eu aucune pénétration majeure du marché américain, même par la Hongrie, la Pologne et la Roumanie qui, pourtant, disposent de la clause de la nation favorisée qui leur donne des tarifs préférentiels pour leurs exportations.

En dépit des obstacles monétaires, les Européens de l'Est ont beaucoup plus rapidement que les Soviétiques obtenu des franchises et des licences occidentales pour certains biens de consommation.

Les panneaux-réclames de Pepsi-Cola et de Coca-Cola sont plus répandus, en Europe orientale, que les portraits de Lénine. Certes, il y a quelques usines d'emballage de Pepsi-Cola en Union soviétique, mais nul ne sait à qui le produit fini est destiné, étant introuvable sur les rayons des magasins d'alimentation.

Au Jazz Club Reduta, sur Narodna Street, à Prague, on peut voir des jeunes vêtus de blue-jeans, aux cheveux longs, attablés devant une grande bouteille de coke. En Bulgarie, les dirigeants ont donné le feu

Les panneaux-réclames de Coca-Cola sont plus répandus que les portraits de Lénine.

vert à l'une des plus spectaculaires ouvertures vers la société de consommation: Pepsi ouvrira dix "pizzerias" qui vendront le célèbre plat italien à l'américaine.

La Hongrie fabrique des jeans de marque Levi-Strauss. La chaîne hôtelière Intercontinental opère à Bucarest, Varsovie, Prague et Budapest. Dans cette dernière ville on peut également trouver un Hilton.

En Pologne, une usine de \$400 millions fabriquera sous licence des téléviseurs-couleur grâce aux procédés de RCA, Corning Glass et Thomson, la compagnie de télévision française. La Hongrie possède une usine d'instruments optiques conjointement avec Corning-Glass, une usine d'appareils scientifiques avec la firme Siemens et une usine d'assemblage d'automobiles avec Volvo. C'est de cette usine que

L'URSS n'est pas le père Noël.

sortent les voitures de marque Lapolanders.

La Hongrie possède également des investissements aux Etats-Unis. Une usine de lampes domestiques à Cheswick, en Pennsylvanie, une entreprise de commercialisation d'appareils rayon-X faits en Hongrie à Columbus, Ohio, et enfin, une entreprise de distribution de produits pharmaceutiques hongrois au Delaware.

L'importance accrue du commerce avec l'Occident n'a pourtant pas vraiment affecté la dépendance des Européens de l'Est à l'égard des Soviétiques.

Les Européens de l'Est sont impliqués dans une série d'accords commerciaux à long terme avec les Soviétiques qui peuvent malheureusement être supprimés. Ils fournissent à l'URSS une partie de la main-d'oeuvre et de l'équipement nécessaire à la création de pipelines et d'usines pour lesquels ils ne sont pas payés comptant mais avec des promesses d'être remboursés en pétrole, en gaz, ou autres matières premières.

Ils ont plus ou moins été obligés d'orienter leur développement économique en fonction des besoins soviétiques, en se spécialisant dans des productions que les Soviétiques ne peuvent assumer.

Il n'y a cependant aucune évidence que l'URSS se serve de pressions économiques pour imposer ses points de vue politique. Lors des réunions du COMECON, les Soviétiques expliquent leur point de vue, dit un communiste roumain, mais ils ne vont pas jusqu'à l'imposer en faisant du chantage.

Ces leviers économiques sont cependant là pour être utilisés, si besoin est. Un économiste occidental, en poste à Varsovie, après l'avoir été à Moscou, a dit des Russes — ce qu'aucun de ses interlocuteurs est-européens n'a démenti — à savoir "qu'ils n'étaient pas précisément le père Noël".

Tous droits réservés au Soleil et au New York Times

Urbanistes réunis à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Sous le thème "Humanisons l'aménagement de nos municipalités", l'Association québécoise d'urbanisme a inauguré, hier soir, à Rivière-du-Loup, ses premières assises annuelles depuis le congrès de fondation, en juin dernier, à Trois-Rivières, de ce groupement qui succède à l'ancienne Association canadienne d'urbanisme.

Le président, M. Pierre Aubé, urbaniste-conseil de Québec, prévoit que quelque 300 des 1,200 membres de l'organisme participeront aux deux journées d'étude qui se poursuivront, aujourd'hui et vendredi, au motel Lévesque de Rivière-du-Loup.

M. Aubé a précisé au SOLEIL que l'un des points chauds des délibérations portera sur la loi 125, qui a trait à l'urbanisme et aux schémas d'aménagement du territoire.

Il a incidemment rappelé que l'Association québécoise d'urbanisme a pris position en faveur du principe et de l'ensemble du projet de loi, lors d'un colloque tenu le 24 février dernier à Montréal, tout en déplorant toutefois que cette législation soit en retard de 20 ans.

L'association s'est également interrogée sur le fait que les conseils de comté ne soient pas nécessairement obligés de préparer des schémas d'aménagement, avec l'aboutissement éventuel au statut quo, pour plusieurs municipalités de comtés.

Le début de cette question, ce matin, fera appel à trois panélistes, soit MM. Francis Dufour, maire de Jonquière, Laurent Caron, maire de Saint-Anselme, et Jean-Paul Arsenault, directeur général de l'urbanisme au ministère des Affaires municipales.

Effectifs de l'association

Président de l'organisation du congrès, le conseiller Marcel Saint-Pierre, de Rivière-du-Loup, a souligné que tous les autres sujets d'étude sont reliés aux préoccupations principales de la nouvelle association d'urbanisme, qui fait suite à 32 ans de vie de l'ex-association canadienne, un groupement qui a déjà tenu son assemblée annuelle à Rivière-du-Loup, il y a 14 ans, a-t-il rappelé.

M. Saint-Pierre a remarqué que l'association d'urbanisme n'était pas seulement un regroupement d'architectes, d'ingénieurs ou d'urbanistes, mais bien plutôt un lieu de rencontre des citoyens du Québec qui sont intéressés à l'aménagement, l'urbanisme en général et l'amélioration de la qualité de vie de nos municipalités.

Des quelque 1,200 membres actuels, dont on vise à porter l'effectif à 2,000 d'ici à six mois, M. Saint-Pierre a précisé que près de 25 pour 100 étaient des professionnels, qu'un autre groupe de 25 pour 100 comprenait surtout des représentants municipaux, fonctionnaires et membres de commissions d'urbanisme, tandis que le solde de 50 pour 100 était constitué de citoyens provenant de différents milieux, comme les universités et autres corps intermédiaires.

Programme

En fonction de ces objectifs et de ces effectifs, le programme des assises annuelles comportera encore, aujourd'hui, une discussion sur la commission d'urbanisme, ses attributions et ses pouvoirs, avec MM. Pierre Delisle, Jean-Paul Caron et Michel Tessier, et un troisième atelier sur le zonage et la jurisprudence, avec MM. Laurent D'Amboise, de la Conférence municipale de l'Est du Québec, Lorne Giroux, de l'université Laval, et Pierre Viau, des universités de Montréal et Sherbrooke.

Demain, vendredi, on étudiera la "sauvegarde des centres-villes", avec trois panélistes, MM. Georges Lagacé, François Villeneuve et Romeo Bergeron.

Un second atelier portera sur la protection du patrimoine avec MM. Bernard Ouimet, directeur des arrondissements naturels, Claude Masson, directeur de l'information au SOLEIL, et Jean-Claude LaHaye, président de la Commission des biens culturels.

Enfin, toujours vendredi, les congressistes discuteront de l'enfouissement sanitaire, avec MM. Pierre Gagnon et Jacques Le Roch.

Au banquet de clôture, vendredi soir, le conférencier invité sera M. Jean-Claude LaHaye.

Cet été, j'ai le cœur à coudre à l'atelier couture-jeunesse Singer

Cet été, inscrivez-vous au cours "Cousons un peu de tout" de Singer et choisissez les projets que vous aimerez faire. Commencez par d'amusants travaux pour votre chambre ou pour une amie puis, passez à la confection de vêtements dont vous avez toujours rêvé.

Le cours de couture Singer s'adresse aux jeunes filles et garçons de 10 à 19 ans. Ses 8 leçons dynamiques se donnent par petits groupes de 8 à 10 personnes et chaque participant reçoit une attention personnelle. De plus, le cours ne coûte que \$29.95 et vous n'êtes pas tenu de posséder ou d'acheter une machine à coudre. Pour vous inscrire, présentez-vous à un centre de couture Singer.

Une récompense anticipée

Nous sommes convaincus que vous réussirez au cours de couture Singer... tellement convaincus que nous vous remettrons d'avance le chouette tee-shirt "J'ai le cœur à coudre avec Singer", dès que le prix du cours sera acquitté en entier. C'est la récompense que la maison Singer a le plaisir de vous offrir... d'avance!

Hâtez-vous de vous inscrire. Les places sont limitées.

CENTRES DE COUTURE SINGER



7, rue St-Vallier est 522-8986

Grande VENTE

MAISONS! CHALETs!
Tout ce qu'il faut pour le faire vous-même!
Hâtez-vous et profitez des aubaines!
Quantités limitées.

Prix en vigueur du 11 au 16 juin 1979.

POUR DIVISIONS

2" x 3" x 8'

SPECIAL le morc. **.84**

OUTILLAGE MANUEL OU ELECTRIQUE

Marques reconnues, première qualité, à votre choix.

SPECIAL **10%**

BARDEAUX D'ASPHALTE

Auto-collant, choix de couleurs. Prix rég. \$6.95

SPECIAL **\$5.39** le paquet

POELE "FRANKLIN" 100% FONTE

Complet avec pare-étincelles, porte-bûches, marmite, grill à steak et boules de laiton. Quantité limitée.

SPECIAL **\$159.95**

RESI-FLEX - ENDUIT POUR BARDEAUX D'ASPHALTE

• bardeaux desséchés et craquelés
• fuites autour de la cheminée
• bardeaux ondulés

SPECIAL **\$31.69** le 3 gallons

PROTEX-SCellant POUR ASPHALTE

à base de goudron. Couvre environ 500 pi. ca.

SPECIAL **\$9.88** le 4 gallons

PRUCHE DE L'EST

pour mur de soutènement.

6"x6" brut
Prix rég. \$1.19
pi. lin. SPECIAL **.98**

PANNEAUX ECONOMIQUES - USAGE GENERAL

	Prix rég.	SPECIAL
5/8"x4"x8' aggloméré	\$8.96	\$7.99
1/4"x4"x8' Meranti	\$10.88	\$9.79
1/4"x4"x8' Aspenite	\$5.92	\$5.49
1/8"x4"x8' Masonite	\$3.68	\$2.99

PRODUITS NUTRITE

pour votre jardin et pelouse. Fumier - Turf - Terre - Gazon - Accessoires - Outillage.

RABAIS **10%**

SPECIAL - TABLE DE PIQUE-NIQUE

en épinette non peinte - 2" d'épaisseur.

Longueur 72" Rég. \$38.95
Largeur 30" SPECIAL **\$33.59**

ENSEMBLES EXTERIEURS POUR LE JARDIN

	Prix rég.	SPECIAL
Finis noyer luisant.		
Balançoire à ressort	\$265.00	\$238.50
Chaise longue	110.65	99.59
Table ronde	143.65	129.30
Table à café	67.80	59.95
Chaise de paille	67.80	59.95
Table à pique-nique	134.65	119.50

BEAUX ET PRATIQUES LES PANNEAUX DE PREFINIS
ajoutent à votre demeure charme et chaleur.

VOICI VOTRE CHANCE D'EPARGNER PRIX SPECIAL à partir de \$4.89

CEDRE DU QUEBEC

Poteau plané 4 faces
4" x 4" **.82**
5" x 5" **1.24**
le pi. linéaire

EMBOUT A POTEAU (CAP)

décoratif en pin
6" x 6" **.99**
7" x 7" **1.19**
8" x 8" **1.35**
l'unité

PRESERVATIF POUR BOIS

Couleurs: clair ou vert
\$7.95 le gallon

CABANON

DIMENSIONS: 8' x 12'

Construction robuste tout en bois. Livré en panneaux assemblés, incluant porte avec clé, châssis, plancher, bardeaux d'asphalte, boîte à fleurs, teinture.



CHOIX DE DEUX MODELES:

"LA CABINE"
Toit 2 versants

\$479

"LE GRENIER"
Toit à 4 versants

\$489

CLOTURE ASSEMBLEE A L'USINE

Modèle "CITADIN"

Section: 42" haut
96" long
Epinette choisie, non peinte.
Rég. \$16.95

SPECIAL **\$14.95** la section

Modèle "DISCRET"

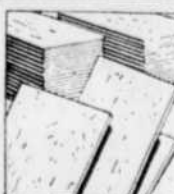
Section: 60" haut
96" long
Epinette choisie, non peinte.
Rég. \$25.95

SPECIAL **\$22.95** la section

POTEAUX NON INCLUS

CLOTURE NON ASSEMBLEE

Faites-le vous-même. Choix de 28 modèles. Le bois sera préparé et coupé selon vos instructions. Prix sur demande.



PANNEAUX EXTERIEURS

à l'épreuve de l'eau 3/4"x5"x10'

PARTACIAD Rég. \$37.50
SPECIAL **\$48.75**
VENEER Rég. \$36.75
(7 plis) SPECIAL **\$77.50**



RETEMENT ECONOMIQUE

Clapboard à gorge en épinette bouvete.

1" x 1"
• Rénovation
• Réparation
• Construction

Rég. 41 1/2 pi.ca.
PRIX SPECIAL **.35** pi. ca.

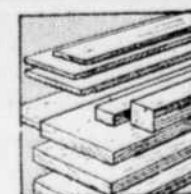


PIN NOUEUX à lambris

1" x 8"

Déclin figuré
Prix rég. 54 1/2 pi. ca.

SPECIAL **.47** pi. ca.



Le bois extérieur traité sous pression avec des produits chimiques.

1" x 6"	.36 pi. li.
2" x 4"	.42 pi. li.
2" x 6"	.69 pi. li.
2" x 8"	.99 pi. li.
4" x 4"	.84 pi. li.
6" x 6"	1.88 pi. li.
1 1/2" x 5"	.54 pi. li.



COLORLOK

3/4" x 9" x 16"

Revêtement préfini à l'usine.

Couleurs: blanc, ivoire, brun.
Rég. 78 1/2 pi. ca.
PRIX SPECIAL **.65** pi. ca.

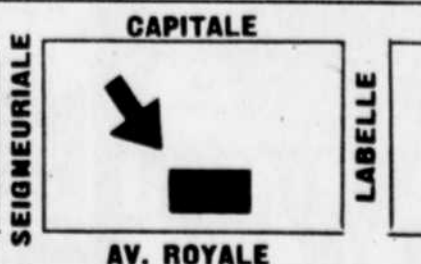
CENTRE DE RENOVATION BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Jos. Grenier LTEE

947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT — TEL.: 667-1724

Heures d'affaires
Lundi au vendredi 8h à 17h
Jeudi soir jusqu'à 21h.
Samedi 8h30 à midi

Cartes CHARGEX ou MASTER CHARGE acceptées.



Livraison gratuite avec toute commande raisonnable

où aller à québec

expositions

DANIELLE POISSON, illustrations au Chantautu, 1001, rue Saint-Jean, 12h à 3h a.m.

GISELE AUDET DEBLOIS, peintures à la Banque de Nouvelle-Écosse aux Galeries Saint-Anne, rue d'Estimauville, Giffard, 10h à 15h.

ISABELLE BERNIER, dessins et sérigraphie à la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin des Foulons, Sillery, 13h à 21h.

CLAUDE MOISAN, peintures et dessins à l'Atelier Claude-Moisan, 95, Dalhousie, 14h à 17h.

JAMES BROWN, tableaux hyper-réalistes à la galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 12h à 16h.

ANDRÉ TROTIER, photos noir et blanc, atelier André-Trotier, 499, rue Saint-Jean, 19h à 21h.

ATELIER DE REALISATIONS GRAPHIQUES, exposition artistique, à la maison Louise-Carrier, 33, rue Wolfe, Lévis, 14h à 17h, 19h à 22h.

EXPOSITION D'ART, portant

sur la faune canadienne, à l'Aquarium de Québec.

LES ENFANTS D'ISRAËL, dessins titrés "Je dessine la paix", à la maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-For, place Royale, 10h à 20h.

NORMAND BOIS VERT, galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean.

BILL VINCENT, gravures sur bois, à la maison Renaud-des-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 11h à 21h.

EDMOND DURET, photos couleurs, galerie du Groupe Image, 55D, Petit-Charlemagne, 10h à 12h, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

EXPOSITION COLLECTIVE, photos, galerie du Groupe Image, 55D, Petit-Charlemagne, 10h à 12h, 13h30 à 17h, 18h30 à 22h.

CLUB DE PHOTOS, des Loisirs de St-Sacrement, à la galerie d'Ambourges, 93, rue Saint-Pierre, 19h à 23h.

DE GRACE, Nérée, huiles, GARANT, André, GINGRAS, Gilles-E., huiles, galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 18h à 21h.

CARTES POSTALES DE LA GASPE, présentant l'évolu-

tion des villages et des modes de vie gaspésien, L'ART DU VITRAIL, exposition de vitraux et modules présentant les différentes étapes de la fabrication au musée régional de Gaspé, dimanche, 9h à 17h.

ROCK COLLIN, photos, hall d'entrée no. 2, pavillon Pollack.

JUDIT REIGL, peinture, galerie Joliet, 24, ouest, boul. Saint-Cyrille.

PIERRE GROULX, "Nuit de Matane", RAYMOND DECARY, "Jour des lacs", photos, galerie Clic Clac, Place Québec, 329, 0412.

JEAN DAMECOUR, tableaux, à la Resille du pavillon Pollack.

LEO LETARTE, huiles, Café d'Europe, thème: Le Québec et sa banlieue, 10h à 14h et 17h30 à 23h.

JEAN-LOUIS RACINE, photos, au restaurant du Grand Théâtre de Québec, 12h à 15h, et les soirs de spectacles.

LES ELEVÉS DE MADELEINE D. TREMBLAY, exposent leurs œuvres au 31 étage de l'édifice "G", salle Anima, téléphone, 872-1667.

HILDEGARDE "CARLE" BUSSIERES, peintures, au rez-de-chaussée, de l'édifice "G", tél: 1-819-362-2992.

MOUVEMENT D'ANIMATION ARTISTIQUE, exposition de groupe à la Caisse populaire de Cap-Rouge, ouvert aux heures de la caisse.

ARMANDE LANGELE, huiles, à l'Auberge la Chaumière de St-François de l'île d'Orléans.

MICHEL FLAMANDON, eaux fortes, au Café Les Gros Loups, 358, de la Canardière, 10h à 24h.

JEAN VALLIERES, "Verres à bouche", à la galerie sur la Côte, 44, côte de la Montagne, parallèlement présentation de "PERISCOPE", cahier de poésie illustrée, par Claude Haefely.

JANINE BOURRET, ALBERT DUSSEAU, GUY LEMIEUX, gravures et peintures, à la galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 21h.

spectacles

EPISODE, groupe jazz-rock, au Petit-Charlemagne, 68 e Petit-Charlemagne, 20h30.

EVEREST, groupe au Cercle électrique, 27, côté du Palais, 22h30 et 0h30.

MARTIN LAVOIE, chansonnier au Gaultois, 65, rue Buade, 20h45.

les choix du Soleil

théâtre

AUX YEUX DES HOMMES

Le drame de John Herbert, adapté par René Dionne au milieu carcéral québécois, dans une mise en scène de Matieu Gaumond. Le Théâtre du Vieux-Québec reprend cette exceptionnelle production où l'on retrouve les comédiens Rémy Girard, Yves Bourque, Dominic LaVallée, René Massicotte et Pierre Brisset des Nos, dans une scénographie de Denis Denoncourt et un environnement sonore de Jean Lambert. Tous les soirs à 21h, sauf les lundis et mardis.

cinéma

INTERIEURS

Drame psychologique américain de 1978 de Woody Allen. A l'Odeon, salle Frontenac 1.

Tournant momentanément le dos à la comédie, Woody Allen a senti le besoin de réaliser un film "sérieux". Il s'agit d'une œuvre très concertée et éminemment soignée où l'on sent cependant un peu trop l'effort. Tout en reconnaissant la fin de la mise en scène, la beauté de la photographie aux couleurs

d'une harmonie travaillée et le jeu intelligent des interprètes, on peut souhaiter que l'auteur revienne au plus tôt à ses observations sérieuses, sur les travers contemporains.

L'ETE DE MES 15 ANS

Drame psychologique norvégien de 1974 de Knut Andersen. Au Canadien.

S'il est joliment photographié, le film présente une approche plutôt superficielle de la psychologie de son jeune protagoniste et se limite presque exclusivement à l'éveil des sens. On a souvent l'impression d'une rêverie d'adolescent plutôt que d'un reflet de la réalité.

THE GREAT TRAIN ROBBERY

Comédie policière britannique de 1978 de Michael Crichton. Au cinéma 1 de Place Québec.

Après avoir traité de l'anticipation dans ses romans et dans ses films, Michael Crichton s'est tourné cette fois vers le passé avec cette évocation d'un vol fictif ferme-ment situé dans un contexte historique. L'utilisation de décors réels et de costumes colorés donne à la reconstitution d'époque une certaine impression d'authenticité et la virtuosité technique emporte définitivement l'adhésion.

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS

Comédie de mœurs française de 1977 de Bertrand Blier. Au cinéma 2 de Place Québec.

Bertrand Blier a manifesté dans ses films précédents son goût pour la provocation et les situations outrées. Il continue ici dans la même veine tout en variant le ton. Ses audaces se dissimulent sous un air de fausse bonhomie et les personnages, pour ridicules qu'ils apparaissent, ne sont pas dénués de traits sympathiques.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER

Drame social américain de 1978 de Michael Cimino. A l'Odeon, salle Frontenac 2.

La guerre du Vietnam fournit présentement le sujet de plusieurs films importants aux Etats-Unis. La vision de Cimino de cette catastrophe nationale est au niveau des cols-bleus trompés par la propagande officielle et qui s'imaginent être dans le droit chemin. Des scènes d'une rare violence s'échelonnent dans certains épisodes de ce film dont la photographie est particulièrement soignée. Cet examen de conscience à vif est souvent pathétique. A voir.

LES CINEMAS FRANCE FILM

CHATEAU DE REVES
Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire
Version Française de "ICE CASTLES"
ROBBY BENSON LYNN-HOLLY JOHNSON
Dès DEMAIN!
cinéma de paris
PLACE D'YOUVILLE 694-0891
LE PRIVÉ DE CES DAMES

Cathy, fille Soumise...
Ne cherchez pas plus loin!!
le pigalle
EXASPERATION SEXUELLE
HORAIRES: EXASPERATION 1: 50 - 4:30 - 7:00 - 9:30
CATHY 3:30 - 5:40 - 8:25

mon frere amour
Des DEMAIN
bijou
UNE VERITABLE FETE DU BONHEUR!
Tous les hommes croient leur mère immortelle.
VIOLETTE NOZIERE
HORAIRES: MON FRERE AMOUR Sem. 9:00
VIOLETTE NOZIERE Sem. 7:00

Les Monstres sont toujours vivants
2ème FILM
Les chaînes du sang
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNE 661-8575
Horaires: Samedi, dimanche: 19h15, 21h40
Chaque jour: 19h45

Corps Brulants
dans
MICHELLE PERELLO
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
LOUVE BRULANTES
COULEUR
Représentation continue à compter de 1h30
MIDI-MINUIT ALOUETTE
252, ST-JOSEPH EST 522-2828 STE-FOY 656-0592

BERNARD CIMON, chante Leo Ferre accompagné de Micheline Guay au piano, au Café Rimbaud, 24, rue Saint-Stanislas, 21h30, 23h, 0h30, entrée libre.

"QUEBEC CHANTE", avec Sylvie Tremblay, Jean-Guy D'Aigle et Florian Lambert au Théâtre de l'île St-Pierre, île d'Orléans, 20h30. Parallèlement, LUCIENNE CORNET, expose des graphiques illustrant les chansons.

QUATRE MUSICIENS, chantent BRASSENS, au Café Classique, 345, de la Couronne, à 21h.

BRASS TOWER, groupe discopopulaire, funky, chez Dagobert, 600, Grande-Allée est, 22h30, 0h30.

PARALLELE, groupe populaire au Créneau, 48, côte de la Fabrique, 22h30, 0h30.

CLAUDE BLANCHARD, et CIE au Grand salon Fernando du restaurant Au Vieux-Québec, 66, rue Saint-Louis.

HALPIN et CHAMBERLAND, deux musiciens, guitare et violoncelle à l'Ostradamus, 29, rue Couillard.

théâtre

CHAT EN POCHE, comédie, au théâtre du Bois de Coulonge, 21h.

LA GROSSE, comédie, au théâtre La Fenière de l'Anicenne-Lorette, 21h.

AUX YEUX DES HOMMES, au théâtre du Vieux-Québec, 30, rue Saint-Stanislas, 21h.

musique

CONCOURS PRIX D'EUROPE 79, par l'Académie de musique de Québec, à l'Institut canadien, 42, rue Saint-Stanislas, piano, 13h.

L'OPERA DE STE-FOY, soi-

rée Pergolèse à l'Auditorium du cégep de Ste-Foy, 20h30.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Un moment d'égarement, 18h15, 21h30. L'été de mes quinze ans (5), 19h45.

CANADIENNE: Les monstres sont toujours vivants (5), 18h15, 21h40. Les chaînes de sang, 19h45.

CAPITOL: Le ciel peut attendre, 13h30, 17h25, 21h25. Droite d'embranchement, 15h20, 19h20.

CARTIER: Le Québec chante... 19h. Neuf mois (3), 21h30.

CINEMA DE PARIS: Le choc des étoiles (5-A), 14h45, 17h55, 21h25. C'est dingue... mais on y va, 13h, 16h20, 19h45.

EMPIRE: La cage aux folles (5), 19h, 21h.

LA BOITE A FILMS: Délivrance (2), 19h. Orange mécanique, 21h15.

BLJOU: De l'autre côté de minuit, 19h30.

LIDO: Pair et impair, 13h15, 17h10, 21h10. Cercle de fer (5), 15h25, 19h30.

MIDI-MINUIT: Corps brûlants, 13h30, 16h08, 18h45, 21h20. Louves brûlantes, 14h50, 17h30, 20h10.

ODEON DAUPHIN: Le cercle de fer, 15h25, 19h30. Pair et impair, 13h15, 17h10, 21h10.

ODEON FRONTENAC 1: Intérieurs, 13h15, 15h, 17h, 19h, 21h.

ODEON FRONTENAC 2: Voyage au bout de l'enfer, 13h, 16h30, 20h15.

PIGALLE: Exaspération sexuelle, 13h50, 16h30, 19h, 21h40. Cathy fille soumise, 15h10, 17h40, 20h25.

PLACE QUEBEC 1: The Great Train Robbery (4), 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: Préparez vos mouchoirs, 19h, 21h.

STE-FOY ALOUETTE: Corps brûlants, 14h30, 17h20, 20h15. Louves brûlantes, 13h15, 16h05, 18h55, 21h45.

STE-FOY CHAMPLAIN: La proie de l'auto-stop, 15h, 18h15, 21h30. La toubib aux grandes manœuvres, 13h15, 16h30, 19h30.

ST-ROMUALD: Les sept cités de l'Atlantique, 19h30. Chateau de rêve, 21h15.

CINE-PARC BEAUFORT 1: Le choc des étoiles. La zizanie (5-A), représentation à la brulante.

CINE-PARC DE LA COLLINE: Galactica (5-A), Sauvez le Neptune (5-A), représentation à la brulante.

CINE-PARC DE LA COLLINE: 2. Les dents de la mer, 2e partie. L'empire du Grec, (4) représentation à la brulante.

DANSE
du jeudi au samedi
ORCHESTRE "MUSICAMIC"
VENDREDI ET SAMEDI
ENTREE LIBRE

CINEMAS ODEON

FRONTENAC I: "INTERIEURS" KRISTIN GRIFFITH E.G. MARSHALL MARY BETH HURT CERALDINE PAGE RICHARD JORDAN MAUREEN DIANE KILGON
HORAIRES: Auteurs: 13h15, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00. Des départs: 13h00, 15h15, 17h15, 19h15, 21h00.

FRONTENAC II: "VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER" THE DEER HUNTER avec JOHN CAZALE & JOHN SAUCE & MERYL STREEP CHRISTOPHER WALKEN
HORAIRES: Auteurs: 13h00, 19h00, 21h00. Des départs: 13h00, 19h00, 21h00.

LE DAUPHIN: "LE CERCLE DE FER" avec DAVID CARRADINE
HORAIRES: Cercle: 15h25, 19h30. Pair: 13h15, 17h10, 21h10.

THEATRE DE L'ILE
CE SOIR et JUSQU'AU 17 JUIN à 20h30
"QUEBEC CHANTE"
Réservations: 628-9530
Billets en vente au Grand Théâtre et dans les Jato de Limoilou, Sainte-Foy, Neufchâteau, Villeneuve et Lauzon.

tm
CAS'PEUT PAS!
MARCEL GAGNACHE
MARIETTE DUVAL ANGELE COUTU GISELE DUFOUR DANIELE PANNETON JACQUES GAUPEAU ALBERT PALLASIO ALPHA BOUCHER GEORGES CARRERE
DU 24 JUIN AU 1er SEPT.
mar., merc., jeu., ven., à 9h. Sam. (2 spect.) 7h. — 10h30. Relâche dim. et lundi.
Admission \$5.50 Ven et Sam \$6.50 (Prix spécial pour groupes)
Billets en vente au guichet
Tél. (819) 377-3223
Trois-Rivières-Ouest

MAINTENANT... 4 CINE-PARCS

LE CHOC DES ETOILES
Quand toutes les armes ont échoué, seul les "SUPER-HEROS" peuvent vaincre la terrifiante puissance des galaxies ennemies!
3e sem.

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
DAVE HADDON GERARD TYBALT
2e sem.

GALACTICA
CHARLTON HESTON DAVID CARRADINE STACY KEACH
1e sem.

SAUVEZ LE NEPTUNE!
DE LA COLLINE = 1 RIVE SUD LA COLLINE = 2 RIVE SUD
Route Demers - St-Nicolas

JAWS 2
Juste comme vous pensiez pouvoir retourner à l'eau...
14 ANS

LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE
Anthony Quinn Bissette
L'EMPIRE DU GREC
DE LA COLLINE = 1 RIVE SUD LA COLLINE = 2 RIVE SUD
Route Demers - St-Nicolas

Aux yeux des hommes

du 30 mai au 23 juin à 21 hres réservations 692-4212 après 17 hres relâche lundi et mardi REPRISE pour 19 représentations JUSQU'AU 23 JUIN SEULEMENT

texte de John Herbert adaptation de René Dionne mise en scène Matieu Gaumond comédiens Yves Bourque Pierre Brisset des Nos Rémy Girard Dominic LaVallée René Massicotte scénographie Denis Denoncourt son et musique Jean Lambert

Etape finale du Concours de violon de Montréal



marc samson
musique

Le Concours international de violon de Montréal qui se déroule présentement dans la métropole, revêt un intérêt tout particulier pour les amateurs de musique de la ville de Québec. Pour la bonne raison que Malcolm Lowe, originaire de Hamiota, au Manitoba, mais Québécois d'adoption de par la fonction de violon-solo à l'OSQ qu'il occupe depuis deux ans, a passé brillamment les deux épreuves éliminatoires et figure maintenant parmi les neuf finalistes de cette compétition.

Tous les candidats à cette finale retrouveront leur ordre de participation des auditions précédentes. Vendredi, samedi et dimanche prochains, avec l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par son chef attitré Charles Dutoit, ils devront exécuter un concerto au complet (sélectionné par le concurrent, à partir d'une liste donnée) et la pièce canadienne inédite imposée en l'occurrence "Les diableries" de François Dompierre. Ce qui donne l'horaire et le choix d'œuvres suivants...

Vendredi - Marie-Annick Nicolas, France (troisième prix aux Concours Jacques-Thibaud et Tchaikovsky en 1973 et 1974, septième prix au Concours de la Reine Elisabeth de Bruxelles, en 1976) - Concerto en ré majeur de Brahms. Malcolm Lowe, Canada (premier prix aux Concours nationaux de Ra-

dio-Canada et de l'OSM en 1971) - Concerto en ré majeur de Tchaikovsky; Gwen Hoebig, Canada (premier prix aux Concours nationaux de Radio-Canada et Eckhardt-Grammaté en 1975 et 1977, deuxième prix au Concours international des jeunes violonistes de Glasgow) - Concerto de Tchaikovsky.

Samedi - Irina Tseitlin, originaire de l'URSS et résidente des États-Unis (troisième prix au Concours de Munich en 1978) - Concerto en ré mineur de Sibelius; Leonid Sorokov, URSS (sa biographie ne mentionne aucune distinction à quelque concours que ce soit) - Concerto de Brahms; Peter Zozofsky, États-Unis (médaillon de bronze au Concours Wieniawski de Pologne en 1977, médaille d'or au Festival de Bordeaux en 1978) - Concerto no 2 de Bartok.

Dimanche - Levan Ambaris-myan, URSS (premier prix au Concours de Zagreb en 1977) - Concerto de Sibelius; Olivier Charlier, France (troisième prix au Concours de Munich en 1978) - Symphonie espagnole de Lalo; Mihaela Martin, Roumanie (premier prix au Concours de Glasgow en 1976, médaille d'or au Festival de Bordeaux en 1977, deuxième prix au Concours Tchaikovsky de Moscou en 1978) - Concerto de Tchaikovsky.

Signalons que le réseau FM de Radio-Canada retransmettra ces auditions, en direct, à compter de 20h chacun des trois soirs.

Le classement des neuf lauréats sera déterminé par l'addition des points attribués par le jury, lors du récapitulé de la demi-finale et de l'épreuve finale avec orchestre. Comme les années passées, on peut s'attendre à ce que les résultats ne soient connus que très tard dans la nuit de dimanche à lundi; ajoutant ainsi au suspense inhérent à toute compétition du genre.

Cette année, le Concours international de violon de Montréal comptait 29 concurrents au départ. Ce nombre pourra paraître assez

peu élevé; pourtant il devient plutôt impressionnant si on le compare aux seuls et pauvres dix violonistes (sur les 17 inscrits) qui se sont rendus à Paris pour participer au Concours Jacques-Thibaud, lequel se tient là-bas ces jours-ci.

DePreist à "Musicamera"

Sitôt la saison régulière de l'OSQ terminée, avec un "marathon pop" qui a consacré le succès de la formule de ces concerts "longue durée", James DePreist s'est envolé pour Toronto. À la tête de l'Orchestre de la ville reine, il enregistre un vidéo de la "2e Symphonie" de Rachmaninov - œuvre que le chef permanent de l'ensemble québécois dirigeait lors de son tout premier concert ici - pour télédiffusion la saison prochaine, dans le cadre de la série "Musicamera" au réseau anglais de Radio-Canada.

"Lulu" au Canadian Opera

Depuis que l'Opéra de Paris

créait, en février dernier, la version intégrale de "Lulu" d'Alban Berg, de nombreux théâtres lyriques manifestent l'intention d'inclure cet ouvrage à leur répertoire. La première nord-américaine des trois actes de "Lulu" (jusqu'ici on n'en donnait que deux) aura lieu cet été à Santa Fe. Le Metropolitan se propose aussi d'ajouter l'acte final lors d'une reprise de sa production actuelle, au printemps de 1981; l'Opéra de Vienne fera de même en 1982.

De son côté, le Canadian Opera Company de Toronto annonce qu'il présentera cette version complète de l'œuvre de Berg en octobre 1980. Le soprano américain Karen Armstrong interprétera alors le rôle titre, et le baryton canadien Victor Braun incarnera le docteur Schön, le plus important des personnages masculins.

On se rappellera que l'Opéra de Hambourg avait offert une courte et mémorable série de représentations de "Lulu" à Montréal, lors du Festival mondial de l'Expo 67, où Anneliese Rothenberger s'était taillé un véritable triomphe personnel grâce à son interprétation de l'héroïne.

Une bibliothèque à Limoilou sous peu, promet Pelletier

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a annoncé la réalisation "à brève échéance" d'une nouvelle succursale de la bibliothèque de Québec pour le quartier Limoilou. Il a livré ce propos lors d'une allocution récente devant les membres de l'Institut canadien de Québec, réunis en assemblée générale annuelle.

Cette succursale serait située plus précisément sur la première avenue, dans la paroisse Saint-François-d'Assise. L'existence de cette nouvelle bibliothèque tient compte des négociations entre la ville de Québec et la Commission des écoles catholiques de Québec, a expliqué M. Pelletier.

bibliothèque de Québec à sa clientèle. Précédemment, le maire de Québec avait tenu à renouveler la détermination de la ville à construire la

nouvelle centrale de la bibliothèque à place Jacques-Cartier et d'en confier l'administration et l'animation à l'Institut canadien.

New York à l'heure de l'art québécois

Les arts pictural et dramatique québécois confèrent actuellement une saveur particulière à New York. En effet, deux peintres, un comédien et une troupe du Québec prennent l'affiche dans la métropole américaine ce mois-ci.

Le peintre Micheline Gingras expose une série de huit toiles intitulées "Les origines de l'homme", à la South West Gallery, jusqu'au 30 juin. Jean-Jacques Giguère présente "Musique visuelle" un ensemble harmonieux de

tableaux baignant dans une atmosphère musicale, au National Art Centre, jusqu'au 8 juillet. À Broadway, le comédien québécois Jean Leclerc reprend le rôle de Dracula au Martin Beck Theatre, à compter du 19 juin. Les 22 et 23 juin prochains, la troupe du théâtre d'aujourd'hui, subventionnée par le Québec, présentera en français "Les hauts et les bas de la vie d'une diva" au théâtre Mama Experimental Club, dans le cadre du festival d'art dramatique panaméricain du Center For Inter-American Relations.

LE SOLEIL EN FLORIDE "QUATRE SAISONS"

Vous pourrez vous procurer votre journal Le Soleil en tout temps de l'année durant vos vacances...



Liste des points de vente en Floride avec distribution le lendemain, du lundi au vendredi. Le samedi, le journal est disponible le jour même de sa publication.

- | | |
|---|---|
| MIAMI
Lipton Inc.
1285541/2 Biscayne | DANIA
Jen Roger
38 S. Federal |
| MIAMI BEACH
Pumpnick's
67 & Collins
Max Smoke Shop
6722 Collins
Nancy Cleaner
6962 Collins
Seashore Sundries
209 71 Street
Freddy's News
7436 Collins
Sheldon's Drug
9501 Harding
Castaway's Gift shop
16375 Collins
Motel Pharmacy
17200 Collins
Hawaiian Isle
17601 Collins
Trade Winds Gift Shop
17616 Collins
Golden Shore Pharmacy
18190 Collins
Waikiki Motel
18801 Collins
Admiral Fruit Shop
19100 Collins | FORT LAUDERDALE
Smith's Drug Store
1910 E. Sunrise Blvd. RT.1
P.N.S. N.E.
9 St.
Cunningham Drug
Corner Oakland Blvd. A1A |
| HALLANDALE
Attache Motel
2711 S. Ocean
Diplomat Mall Tobacco Shop
Diplomat Mall
Book Cellar
2500 E. Hallandale
Betty Book Store
117 E. Hallandale | FORT LAUDERDALE BY THE SEA
Scott's Sundries
8 Commercial Blvd.
City News Stand
4402 Bourgainville Dr. |
| HOLLYWOOD
Beach Sundries
328 Johnson
H.J. Gift Shop
2501 N. Ocean
Bob Tuzzo
1700 E. Young Circle | POMPAHO BEACH
Lakeside Pharmacy
1201 S. Ocean Blvd.
Oceanside Drug
31 n. A1A
(Oceanside Shopping)
Coral Pharmacy
2601 E. Atlantic Blvd.
Kwality Kwik Dry Cleaning
2668 E. Atlantic Blvd.
Sunnys Sample Rd.
(Shopping Haven) |
| | DEERFIELD BEACH
Grill's Food Market
2030 N.E. 2nd ST. A1A
Mollo Pharmacy
223 N.E. 21st Ave A1A |
| | LAKE WORTH
Dawn's Daily Report
608 Lake Ave |

LE SOLEIL

SARAH
TITIM O'NEAL
CHRISTOPHER PLUMMER ANTHONY HOPKINS NANETTE NEWMAN
Des demain!
Der jour "The Great Train Robbery" (Tous)

"HILARANT"
MEL BROOKS
BLAZING SADDLES
Cue Magazi
V.O. Anglaise
Des demain!
Der jour "Préparez vos moustaches" (18 ans)

Des vacances de plaisir deviennent un voyage d'enfer...
LA PROIE DE L'AUTOSTOP
CORINNE CLERY
Plus: 2e. GRAND FILM
LA TOUBIE AUX GRANDES MANOEUVRES
CHAMPLAIN
HORAIRE: Proie 15h 00, 18h 15, 21h 30; Toubie 13h 15, 16h 30, 19h 50

Lorsque deux vieux amis partent en vacances ensemble avec leurs deux filles adolescentes TOUT PEUT ARRIVER...
UN MOMENT D'EGAREMENT
un film de CLAUDE BERRI
JEAN-PIERRE MARIELLE
VICTOR LANOUX
CHRISTINE DE JOLA
AGNES SORAL
Plus: 2e. GRAND FILM
HORAIRE: Sam. et Dim. 13h 15, 16h 30, 19h 50; Moment. 14h 55, 18h 10, 21h 30; En sem.: Mouvement. 18h 15, 21h 30, 19h 45
CANADIEN
PLACE LAUREN 555-9172

la Cage aux Folles
10e SEM.
D'UNE DROLERIE
SANS PAREIL... VOUS
VOUS TORDREZ DE RIRE
SUR VOTRE SIEGE!
"IRRÉSISTIBLE!"
UGO TOGNAZZI
MICHEL SERRAULT
Plus: 2e. GRAND FILM
Drôle d'embrouille
Goldie Hawn / Chevy Chase
3e Mois!
LE CIEL PEUT ATTENDRE
WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES MASON
HORAIRE: Ciel: 13h 30, 17h 25; Drôle: 21h 25, 15h 20, 19h 20

Gillet, vedette du 10e été de CJRP



yves bernier
radio-
télévision

Avec l'arrivée de Robert Gillet, CJRP a lancé la semaine dernière sa programmation estivale, en cette année du 10e anniversaire de la station locale.

Gillet, bien connu dans les milieux de la radio et de la télévision québécoise, anime l'émission locomotive du matin durant l'été, de 6h à 9h. Selon la publicité, l'animateur doit nous offrir de l'humour et de l'actualité, entouré d'une grosse équipe dont Marius Fortier et ses commentaires sur le monde du sport, Jean-Luc Vachon, directeur de l'information qui présente les nouvelles, Rocky Brisebois, qui, de Montréal, fera ses propres commentaires sur le sport, etc.

Une "grosse émission" du matin qui devrait peut-être être la même à la reprise d'automne.

Par ailleurs, dans les nouveautés "estivales" de CJRP, on peut retenir un élément exclusif à l'émission déjà connue de Michel Gagnon, "Magazine-vedettes" où du lundi au vendredi, de 13h à 13h30, il inclut "vedette-o-phone", encourageant les auditeurs à lui téléphoner pour lui poser des questions sur toutes les facettes du monde artistique.

Pour s'attirer un public, CJRP en profite durant ces célébrations du 10e anniversaire pour mettre en ondes ses célèbres "Balconilles" avec une pléiade d'artistes québécois. Le premier a lieu demain en fin d'après-midi autour du poste sur le boulevard Laurier. Pour l'occasion, on y amène Patsy Gallant, Donald Lautrec, Michel Louvain, Patrick Zabé, Jacques Salvail, Daniel Héty, Chantal Pary, Joël Spinetti et Patrick Norman.

Après celui-là, il y en aura cinq autres au cours de l'été.

C'est là une partie des efforts qu'un poste privé local fait pour intéresser son public durant les mois de vacances.

Les détails historiques: Edouard VII

Les Britanniques ont le don de montrer dans leurs grandes fresques historiques les détails importants de la vie des grands de ce monde, passés et présents.

Ce soir, à 21h, commence au réseau anglais de Radio-Canada (CBC, canal 5) la mini-série "Edouard VII", en 13 épisodes d'une heure chacun.

Le document dramatisé nous présente la vie de ce monarque très coloré qui a succédé au régime austère de Victoria, et seuls les Britanniques pouvaient nous offrir un conte aussi détaillé et documenté sur l'époque d'Edouard VII, l'ainé mâle des enfants de la formidable Victoria.

D'ailleurs, dès les premiers épisodes, on a su nous montrer le véritable caractère de cette fameuse reine qui a régné 60 ans sur l'empire britannique dont nos grands-parents se réclamaient ou se dissociaient.

Les deux premiers épisodes sont consacrés à la jeunesse de Victoria avec son prince consort Albert, des images que nos livres d'histoire ne nous ont jamais montrées: Victoria, femme et reine-enfant, capricieuse, souffrant d'insécurité chronique.

Les costumes, les décors sont d'une authenticité et de qualité exceptionnelle, d'autant plus que le producteur Cecil Clarke a obtenu la coopération entière de plusieurs services gouvernementaux qui ont fourni les informations, et permis que le tournage se fasse dans les résidences et palais royaux jusqu'à maintenant interdits aux médias.

La série raconte les drames, les aventures amoureuses, les tragé-

dies, les réalisations et les frustrations de ce roi qui aimait son métier.

Dès le début, on nous plonge dans le milieu rigide et disciplinaire dans lequel Edward VII a été éduqué; puis on passe à ces années où il était "le" grand scandale de l'Europe, de par sa vie publique, pour finalement nous le montrer durant son règne fructueux.

Vous verrez à mesure des épisodes comment en quelques images et des dialogues à point on a réussi à expliquer avec beaucoup d'incision toute cette époque joyeuse de la fin du grand empire britannique.

C'est le comédien britannique Timothy West qui tient le rôle du roi adulte, mais remarquez surtout la performance de Charles Sturridge dans le rôle du monarque adolescent alors qu'il n'était que le prince de Galles.

voir et entendre

Je n'ai vraiment rien de bien passionnant à vous suggérer ce soir au petit écran. Aux GRANDS FILMS, à Radio-Canada (canal 11), à 20h, il y a bien LE SOLITAIRE DE FORT HUMBOLDT, un western américain qui n'a d'intéressant que CHARLES BRONSON, et EDWARD VII, au réseau anglais de Radio-Canada (canal 5), à 21h.

Cette dernière émission vaut la peine d'être vue, mais je déplore vivement qu'on la présente en 13 épisodes, formule "d'étirement" que je condamne sans arrière-pensée. De cette façon, on nous oblige à coller pendant 13 semaines le même jour à la même heure chaque semaine, ce qui est royalement emmerdant.



Le comédien Timothy West dans le rôle d'Edward VII adulte, une grande fresque du début du XXe siècle en Grande-Bretagne.

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h, le jour de publication jusqu'à 18h, le lendemain.

(4) Québec CFMT-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT
(15) Radio-Québec CIVQ

Câble
(4) Québec CFMT-TV
diffusé au 2
(5) Québec CKMI-TV
diffusé au 3
(11) Québec CBVT
diffusé au 6
(15) WCAV-TV Burlington (CBS)
diffusé au 7
(19) TQ (télé-câble du Québec)
(10) Montréal CFMT-TV
(12) Montréal CFMT-TV (CTV)
(15) Radio-Québec CIVQ
diffusé au 8
(22) Burlington WEZF-TV (ABC)
diffusé au 13

Convertisseur
(5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC)
diffusé au 17
(7) Sherbrooke CHLT-TV
diffusé au 18
(8) Trois-Rivières CHEM-TV
diffusé au 24
(9) Sherbrooke CKSH-TV
diffusé au 21
(13) Trois-Rivières CKTM-TV
diffusé au 19

jeudi

18.00
3-5-12-22 News
11 Ce soir
R-Q. La publicité au Québec
18.30
4 Aujourd'hui le 14 juin
7 Justice pour tous
8-10 Le 10 vous informe
11 Ce soir régional
22 The Hollywood Squares
R-Q. Période de questions à l'Assemblée nationale
18.45
8 Le régional
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
18.55
11 Nouvelles du sport
19.00
4-7-8-10 Qui dit vrai?
5 The Price is Right
9 Carol Burnett and Friends
9-13 Suite du cinéma de 5 heures
11 03 - Le professeur de danse Claire Riley présente quelques élèves dans "Folies sur roulettes"; il est question de "toponymie" avec M. Henri Dorion; M. Noël Cormier vient nous parler du Festival d'été.
12 The Andy Griffith Show
22 The Andy Griffith Show
TCQ-9 Alimentation et consommation. Le Guide alimentaire canadien et le projet "Parlons information".

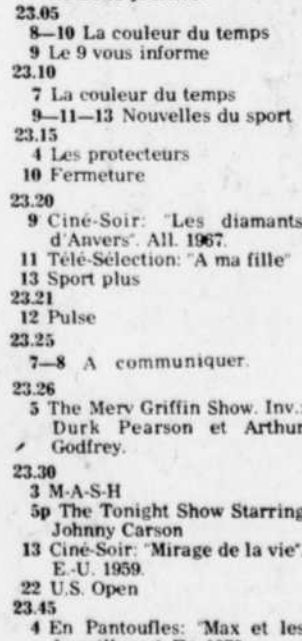
19.30
3 The Crosswits
4 Ciné-Jeu: Le paradis à coups de revolver. E.U. 1969
5 The Gong Show
5P The Muppet Show
7-8-10 Ciné-quiz: West Side Story. E.U. 1961
9-11-13 Du tac au tac
12 Stars on Ice
22 Bewitched
R-Q. Manger comme du monde
TCQ-9 Québec Métro. Entrevues avec des enfants, éducateurs et responsables de projets locaux servant à la promotion des droits de l'enfant. Animateur: Roger Simard.
20.00
3-12 The Waltons
5-22 Mark and Mandy
5P Huzzon
9-11-13 Le travail à la chaîne
TCQ-9 Télé-consultation. Les prothèses dentaires. Ligne ouverte avec le Dr Mireille Farazlie, chirurgien dentiste. Animateur: Clément Berubé.
20.30
5 The King of Kensington
5P Comedy Theatre
9-11-13 Les grands films: "Le solitaire du fort Humboldt". E.U. 1975
22 Angie
3 Hawaii Five-O
5P Live at the Forum. — Jose Feliciano
21.00
3 Hawaii Five-O
5P Live at the Forum. — Jose Feliciano



Jose Feliciano
que l'on pourra voir à "Live at the Forum"

5P Quincy
12 Live it Up
22 Barney Miller
R-Q. Cinéma ONF: "A qui appartient ce gage?"
21.30
4 Mannix
12 Soap
22 Carter Country
TCQ-9 Québec Métro. Reportage sur une exposition de dessins d'enfants sur le thème de la paix, organisée par l'Association Québec-Israël.
22.00
3-12 Barnaby Jones
5 Dallas
5P The Innocent and the Damned
22 20/20

R-Q. Des arts et des hommes. "Les Kuba". — Découverte d'une peuplade située au sud du Congo, les Kuba: le roi et la royauté, son importance.
TCQ-9 Parlons-en. Avec le Service des loisirs de Saint-Foy.
22.30
4-7-8-10 Les nouvelles TVA
9-11-13 Le téléjournal
R-Q. Les débats de l'Assemblée nationale
TCQ-9 Babilard et musique
22.50
8 Les sports
23.00
9-11-13 News
4 Nouvelles sport et météo
7 Informa 7
8-10 Sports
22 The Mary Tyler Moore Show
5P Huzzon
TCQ-9 Assemblée nationale. Période de questions. Période de la journée.
23.05
8-10 La couleur du temps
9 Le 9 vous informe
23.10
7 La couleur du temps
9-11-13 Nouvelles du sport
23.15
4 Les protecteurs
10 Fermeture
23.30
9 Ciné-Soir: "Les diamants d'Anvers". All. 1967.
11 Télé-Sélection: "A ma fille"
13 Sport plus
23.21
12 Pulse
23.25
7-8 A communiquer.
23.26
5 The Merv Griffin Show. Inv.: Durk Pearson et Arthur Godfrey.
23.30
3 M-A-S-H
5P The Tonight Show Starring Johnny Carson
13 Ciné-Soir: "Mirage de la vie". E.U. 1959
23.45
4 En Pantouffles: "Max et les ferrailleurs". Fr. 1970.



Claude Sautet
réalisateur du film
"Max et les Ferrailleurs"

23.45
4 Mire et musique
7 Sur sol
23.54
4 Musique Marc Legrand
10.00
4 Mire et Musique
5 Card Sharks
7 Le monde de Monsieur Tranquille
8 Ciné-Dejeuner: A communiquer
9-11-13 La boîte à lettres
12 The New Ed Allen Show
R-Q. Le marché aux images
10.05
4 Musique Marc Legrand
10.15
4 Dessins animés
5 The Friendly Giant
9-11-13 Virginie
10.30
3 Whew!

12 The Twelve Midnight Movie: "The New Centurions". E.U. 1972.
00.45
11 Cinéma: "Bons baisers de Russie". G.B. 1963.
22 Mannix
00.56
5 Lord Peter Wimsey
01.33
4 Musique Marc Legrand
01.41
10 Dernière édition
01.56
5 Music with Marc Legrand
02.02
5 Sign Off

vendredi

06.00
5P The 700 Club
12 University of the Air
06.30
12 Morning Exercises
07.00
3 News
5P Today
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
08.00
3 Captain Kangaroo
9-13 Mire et musique
08.13
13 Bonne journée
08.15
9-13 Ces merveilleux surhommes
08.45
9 Félix le chat
13 Le 13 vous informe
09.00
3 The Mike Douglas Show
5 Test Pattern & Music
5P The Phil Donahue Show
8 Au bois de Florence
9-11-13 En mouvement
12 Romper Room
22 PTL Club
09.05
5 Music with Marc Legrand
09.15
5 The 700 Club
9-11-13 Les 100 tours de Centour
09.20
8 Les p'tits bonshommes
9-11-13 Passe-partout
12 What's Cooking
09.45
4 Mire et musique
7 Sur sol
09.54
4 Musique Marc Legrand
10.00
4 Mire et Musique
5 Card Sharks
7 Le monde de Monsieur Tranquille
8 Ciné-Dejeuner: A communiquer
9-11-13 La boîte à lettres
12 The New Ed Allen Show
R-Q. Le marché aux images
10.05
4 Musique Marc Legrand
10.15
4 Dessins animés
5 The Friendly Giant
9-11-13 Virginie
10.30
3 Whew!

4 Ciné-Matinée: "Le cercle infernal". E.U. 1954.
5 Mr. Dressup
5P All Star Secrets
7 Emission pour enfants
9-11-13 Magazine-express
12 Définition
10.55
3 News
11.00
3 The Price is Right
3 Sesame Street
5P The New High Rollers
7 Saturnin, le petit canard
9-11-13 Les trouvailles de Clémence
12 Montreal Summer
22 Laverne & Shirley
R-Q. Parlez-moi
11.15
7 Bonjour l'été
11.30
5P Wheel of Fortune
9 Point de vue
11-13 Les Pierrafeu
12 Rocket Robin Hood
22 Family Feud
11.45
7 Informa 7
10 Horaire-bienvenue
11.50
10 Première édition
12.00
3 12 O'Clock News & Weather
4 Dessins animés
5 Fitness is...
5P Password Plus
9-11-13 Fanfan Dédé
9 Le 9 vous informe
11 Le prince noir
12 The Flintstones
13 Les informations au jour le jour
12.15
22 The \$20,000 Pyramid
12.10
3 Across the Fence
13 Les petites annonces
12.15
4 Nouvelles et météo
12.25
9-13 A la ferme
12.30
3 Search for Tomorrow
4 De tout de tous
5 100 Huntley Street
5P The Hollywood Squares
7-8-10 Y'a du soleil
9-11-13 Les coqueluches. Inv.: Gilles Rivard et quelques invités surprises
12 Street Talk
22 Ryan's Hope
13.00
3 One O'Clock News & Weather
4 Carrefour Québec
5P Days of our Lives
12 It's your move
22 All my Children
13.30
3 As the World Turns
7-8-10 Les satelliopettes
9-11-13 Téléjournal
12 The Alan Hamel Show
R-Q. Mon ami Pierrot
13.35
9-11-13 Femme d'aujourd'hui
13.45
R-Q. Les Oraliens
14.00
4-7-8-10 Bonjour Madame
5 The Edge of Night
5P The Doctors
22 One Life to Live
R-Q. Les 100 tours de Centour

N.B. A cause d'un conflit à Télé-Métropole (canal 10), le réseau TVA connaîtra de nombreux changements à l'horaire.

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

14.15
R-Q. Passe-partout
14.30
3 Guiding Light
3 Take 30 from Winnipeg
5P-12 Another World
9-11-13 Les ateliers
14.45
4 Bonjour Messieurs Dames
7-8-10 Ciné-Quiz: "Espionnage dans les Iles". E.U. 1967.
R-Q. Le marché aux images
15.00
4 Les satelliopettes
5 The Bob McLean Show
22 General Hospital
15.30
3 M-A-S-H
4 Fanfan Dédé
9-11-13 Fantreluche
R-Q. Allons plus loin. Reprise de jeudi.
16.00
3 I Dream of Jeannie
4 La piste aux étoiles
5 This is the Law
5P The Little Rascals

9-11-13 Bobino
12 The Mad Dash
22 The Edge of Night
16.30
3 The Six Million Dollar Man
3 Mr. Dressup
5P I Love Lucy
7 Patrouille du cosmos
8-10 La piste aux étoiles
9-11-13 Est-tu d'accord?
12 Family Feud
22 The Merv Griffin Show
17.00
4 Flipper
5 Partridge Family
5P The Odd Couple
9-13 Cinéma de 5 heures: "Fais ta prière Tom Dooley". E.U. 1959.
12 The Price is Right
TCQ-9 Assemblée nationale. Période de questions. Période de la journée.
17.30
3 My Three Sons
4-7-8-10 Parle parle jase jase
5 Around the City
5P Hogan's Heroes
R-Q. Le monde des peintres



Fabienne Thibault interprète
quelques chansons à
"L'heure de pointe"

les films

jeudi

19.30
4 Ciné-Jeu: (5) "Le paradis à coups de revolver". E.U. 1969. Western de L.H. Katzin avec Glenn Ford, Carolyn Jones et Barbara Hershey. — Un ancien tireur d'élite devenu pasteur ramène la paix dans un village turbulent.
7-8-10 Ciné-Quiz: (2) "West Side Story". E.U. 1961. Comédie musicale de R. Wise et J. Robbins avec Natalie Wood, Richard Beymer et George Chakiris. — La sœur du chef d'une bande d'adolescents d'éprouvé d'un membre d'une bande rivale.
9-11-13 Les Grands Films: (4) "Le solitaire du fort Humboldt". E.U. 1975. Western de T. Gries avec Charles Bronson, Richard Crenna et Ben Johnson. — D'étranges incidents et quelques meurtres se produisent sur un train militaire se dirigeant vers un fort isolé.
21.00
R-Q. Cinéma ONF: De la série "En tant que femmes".
23.20
9 Ciné-Soir: (5) "Les diamants d'Anvers". All. 1967. Drame policier de R. Thiele avec Jurgen Draeger, Nicole Baddal et Ivan Desny. — Un jeune voyou projette de voler les diamants en remplaçant le messager qui les transporte.

11 Télé-Sélection: "A ma fille". Drame réalisé par Robert M. Lewis avec Bonnie Bedelice, Martin Sheen, Kitty Wynn et Neva Patterson. — Une jeune fille reçoit en héritage de son père des rubans magnétiques enregistrés par sa mère décédée il y a 17 ans.
23.30
13 Ciné-Soir: (4) "Le mirage de la vie". E.U. 1959. Drame sentimental de D. Sirk avec Lana Turner, Joan Moore et John Gavin. — Une actrice considère sa servante, de race noire, comme une amie et une confidente.
23.45
4 En Pantouffles: (3) "Max et les ferrailleurs". Fr. 1970. Drame policier de C. Sautet avec Michel Piccoli, Romy Schneider et Bernard Fresson. — Un inspecteur de police déçu par ses échecs pousse des jeunes à commettre un vol pour mieux les prendre.
24.00
3 CBS Late Movie: (5) "The Disposal Man". E.U. 1971. Drame policier de B. Sagal avec Dennis Weaver, Patrick O'Neal et James Olson. — Un policier de l'Ouest en stage à New York tente de neutraliser un tueur à gages.
12 The Twelve Midnight Movie: (4) "The New Centurions". E.U. 1972. Drame social de R. Fleischer avec Stacy Keach, Georges C. Scott et Scott Wilson. — Les dures expériences d'un jeune qui s'engage dans le corps policier de Los Angeles.

00.45
11 Cinéma: (4) "Bons baisers de Russie". G.B. 1963. Drame d'espionnage de T. Young avec Sean Connery, Daniela Bianchi et Pedro Armendariz. — L'agent secret James Bond aide une fonctionnaire russe à s'enfuir de l'Ouest avec une invention stratégique.
10.30
4 Ciné-matinée: (5) "Le cercle infernal". E.U. 1954. Drame de H. Hathaway avec Kirk Douglas, Bella Darvi et Gilbert Roland. — La vie sentimentale et professionnelle d'un coureur automobile dur et ambitieux.
14.45
7-8-10 Ciné-quiz: (6) "Espionnage dans les Iles". E.U. 1967. Drame d'espionnage de M. Stone avec Troy Donahue, Andrea Dromm et Albert Dekker. Les aventures d'une jeune fille chargée d'enquêter sur la mort de deux agents des services secrets américains.
17.00
9-13 Cinéma de 5 heures: (5) "Fais ta prière Tom Dooley". E.U. 1959. Film d'aventures de T. Post avec Michael Landon, Jo Morrow et Jack Hogan. — Ignorant la fin de la guerre, trois Sudistes tuent des Nordistes et sont poursuivis par la justice.

Richard Lavoie à la tête des producteurs regroupés

par Claude DAIGNEAULT

Le cinéaste bien connu Richard Lavoie a été élu président du nouveau "Regroupement régional des producteurs de films de Québec". La composition du bureau de direction du nouvel organisme a été annoncée, hier midi, lors d'une conférence d'information qui confirmait une nouvelle publiée dans ces pages, il y a quelques jours.

Le nouveau conseil est également formé de Fernand Dansereau, premier vice-président, Pauline Geoffrion, deuxième vice-présidente, Gaston Bouffard, secrétaire, et Hélène Roy, trésorière.

Lors d'une allocution, Richard La-

voie a fait ressortir les buts que poursuivrait le nouvel organisme, soit de "concerter et représenter les producteurs de films de la région, étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres, et finalement assurer une meilleure circulation de l'information entre les producteurs et auprès du public".

Qu'est-ce qu'un producteur de Québec?

Le président du nouvel organisme a mis en évidence le fait qu'un producteur de film en région est d'abord et avant tout un artisan (réalisateur, monteur, caméraman, etc.) qui s'est donné lui-même un outil visuel

dans le cadre d'une structure administrative.

Par la force des choses, ces artisans sont devenus des "entrepreneurs en cinéma", dit Richard Lavoie, en précisant que la région de Québec compte une centaine de travailleurs en cinéma, dont la moitié sont des permanents et la moitié des pigistes.

Le RRPQQ tendra à créer un lien permanent avec les utilisateurs de cinéma, dont les ministères et les institutions d'enseignement, de façon à mieux se faire connaître et à bénéficier de contrats de travail qu'offrent les entreprises locales. (Précisons que par producteur de cinéma, on entend également toute personne qui utilise la vidéographie, tel que le stipule la déclaration de Stockholm de 1972.)

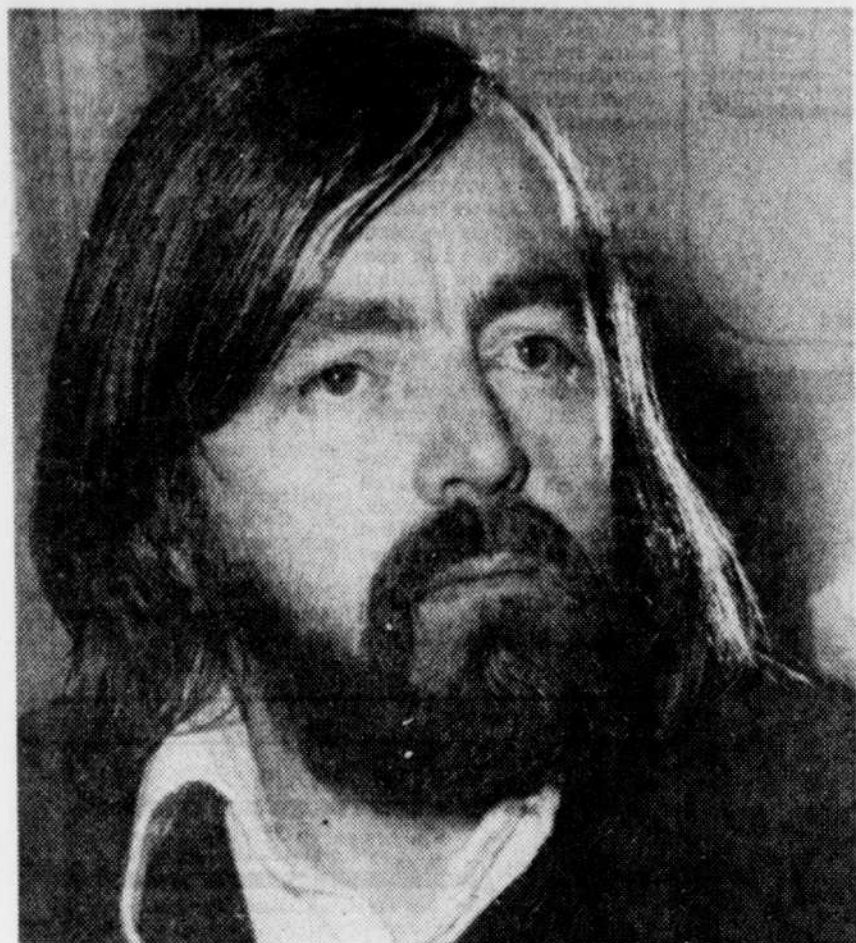
Vers une fédération

De l'allocution du nouveau président, il ressort que les producteurs de Québec cherchent à mettre un terme à la dépendance du cinéma d'ici envers celui de Montréal, sur les plans de la commande, du financement, de la technique et de la création.

Il ne s'agit pas d'une guerre de clochers, mais plutôt de l'amorce d'une nouvelle régionalisation. Le regroupement souhaite en effet que des organismes naissent dans d'autres régions, afin qu'on en arrive à former une véritable fédération des associations de producteurs, dont l'expression sera plus forte face "aux forces multiples qui enferment notre cinématographie".

Enfin, il est également évident que le regroupement des différentes maisons de production cinématographique et vidéographique de la région permettra d'opposer un front commun à la bureaucratie gouvernementale qui pourrait être tentée de peser trop lourd sur le travail des producteurs.

Les maisons suivantes sont représentées au RRPQQ: Les productions LEM, Les films Gamma, Les productions Vidéodio, Les films Richard Lavoie Inc., La femme et le film, le Centre vidéo populaire de Lévis, le Centre populaire d'animation audiovisuelle, la Coopérative de cinéma, Animage, Spirafilm, GM (TV) Production, Les films Cénatos et Vire-vents Ltée.



Le cinéaste RICHARD LAVOIE



Jean Duceppe reçoit un prix Molson

Les prix Molson décernés par le Conseil du Canada chaque année, et dotés chacun d'une bourse de \$20.000, ont été attribués, pour l'année 1978, à des sommités dans les domaines du théâtre, du ballet et de l'art musical et cinématographique. Jean Duceppe (à l'extrême droite sur la photo), comédien, fondateur et directeur de la troupe de théâtre qui porte son nom, Betty Oliphant, directrice à Toronto de l'Ecole nationale de ballet et Michael Snow (à gauche), artiste, cinéaste et musicien torontois, en sont les trois récipiendaires. En 1977, les prix Molson ont été remis à l'écrivain québécois Gabrielle Roy, à Jack Shadbolt et George Story. Auparavant, la cantatrice Maureen Forrester, le pianiste Glenn Gould et le ténor Jon Vickers avaient été parmi les récipiendaires. Ces prix sont remis annuellement sous forme de cadeau de la famille Molson, de Montréal, au Conseil du Canada.

Le prix Calixa-Lavallée décerné à Monique Leyrac

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal attribue cette année le prix Calixa-Lavallée à Monique Leyrac. Elle succède ainsi à Lionel Daunais, Jean Carignan, Félix Leclerc et Pauline Julien.

Ce prix est attribué depuis 1959 aux artistes du Québec qui se sont le plus illustrés. Il comporte une bourse

de \$1.000 et une médaille "bene merenti de patria".

On remettra le prix à Mme Leyrac au début du mois de juillet. Elle se trouve présentement en vacances en France, et sera de retour au pays le 4 juillet.

Tout au cours de sa longue carrière, Monique Leyrac a fait des choses

exceptionnelles. Pour n'en citer que quelques-unes, disons: son spectacle sur Nelligan, il y a cinq ans, sa participation au Festival de Sopot où elle a raflé tous les prix d'interprétation et son dernier spectacle, "Ragtime", qui a connu beaucoup de succès. Au cours de l'été, Mme Leyrac présentera un nouveau spectacle au Théâtre de l'Île.

Les *Vendredis de* place **Lebourgneuf**

SUPER-SPECTACLE

présenté dans le mall de Place Lebourgneuf

Vendredi 15 juin, de 17h à 19h

EN VEDETTE:



MONIQUE VERMONT
JEAN FABER



JEAN ROBITAILLE



PAOLO NOËL

Paolo Noël et ses musiciens mèneront le spectacle en humour et en chansons.

La sympathique Monique Vermont et son mari Jean Faber interpréteront quelques balades sentimentales.

Le professeur Henri Gazon, célèbre astrologue et auteur.

Jean Robitaille, auteur, en compagnie du musicien Christian Simard chantera des extraits de son récent microsillon.

Florian Lambert, compositeur-interprète de Lauzon présentera des numéros de la revue, "Québec chante", qui tiendra l'affiche au Théâtre de l'Île d'Orléans.

place **Lebourgneuf**

"...où c'est facile d'accès"

628-8602

DISQUES CLASSIQUES SPECIAL

Du 2 au 14 juin

Deutsche Grammophon • Phillips • Resonance Festivo



MOZART
Conc. violon 3 et 5
Anne-Sophie Mutter

6⁹⁸



SCHUBERT
Moments musicaux
Barenboim

6⁹⁸



DVORAK
Conc. violoncelle
Rostropovitch

6⁹⁸



CONCERT MOZART
Brendel, Marriner,
J. Norman

13⁹⁸



STRAUSS
Valses
Fricasy

3⁹⁸



BIZET
Carmen (suites)
Markevitch

3⁹⁸



ALBINONI
Adagio et Concertos
I Musici

3⁹⁸



BEETHOVEN
Conc. piano No 1
Eschenbach

3⁹⁸

LA BOUTIQUE DES MELOMANES

musique GARNIER

1298, Maguire, Sillery — 527-2455

Les infirmières en grève n'ont pas le droit de contrôler les entrées dans les hôpitaux

par J.-Claude RIVARD
La Cour supérieure a déclaré illégale l'obligation fai-

te aux citoyens, par un syndicat d'infirmières en grève, de se munir de laissez-passer,

pour pouvoir entrer dans un hôpital. Une décision en ce sens

vient d'être rendue par le juge Paul-Etienne Bernier, qui a émis une injonction

interlocutoire, à la demande de l'hôpital de Sept-Îles, contre le Syndicat professionnel

des infirmières et infirmiers de Chicoutimi (650-05-000191-79).

Selon le juge Bernier, l'émission de laissez-passer sur une ligne de piquetage est peut-être une "manière habile" de dissuader les gens d'entrer à l'hôpital en période de grève. Mais la chose, pour lui, "demeure quand même illégale".

La décision du juge Bernier, rendue oralement à l'audience, la semaine dernière, et dont on vient de publier la version écrite, interdit au syndicat d'obstruer le libre accès du public à l'hôpital et de gêner la circulation des véhicules à l'entrée de ses terrains de stationnement. L'injonction interdit que l'on exige que toute personne qui désire entrer à l'hôpital (patients, visiteurs, médecins, etc.) se munisse d'un laissez-passer. Comme à l'accoutumée, l'injonction interdit aussi aux grévistes d'importuner les employés, les administrateurs, les représentants, les fournisseurs ainsi que les bénéficiaires des services dispensés par cet hôpital.

Il s'agit, semble-t-il, d'une des premières ordonnances d'injonction à être rendues au Québec depuis le début des difficultés que l'on connaît, en matière de relations de travail, dans le milieu hospitalier.

Les laissez-passer

La preuve, telle que résumée par le juge Bernier, révèle que pour forcer le renouvellement d'une convention collective de travail échue depuis plus d'un an, les membres du syndicat ont débrayé et monté des lignes de piquetage, devant les accès de l'hôpital de Sept-Îles.

Devant la cour, l'hôpital

s'est plaint de ce que les entrées des stationnements aient été fermées avec des tréteaux. Tout le monde était orienté vers la porte principale où les piqueteurs avaient installé une table où les gens devaient s'identifier et répondre à diverses questions pour pouvoir obtenir un laissez-passer.

La présidente du syndicat a révélé, à l'audience, que cette mesure avait été prise pour éviter l'entrée de briseurs de grève.

Le juge

Le juge Bernier déclare que si les infirmières en grève ont droit au piquetage légal et pacifique (lequel est assorti du droit de tenter de dissuader les gens d'aller à l'hôpital), elles n'ont cependant pas le droit de se faire justice à elles-mêmes par le moyen qu'elles emploient. Elles doivent avoir recours aux moyens légaux.

Il s'agit là d'une allusion aux nouvelles dispositions du Code du travail, permettant à un syndicat d'obtenir l'expulsion de briseurs de grève, en ayant recours à l'injonction. Le juge signale que les infirmières avaient tous les moyens requis pour déceler les scabs, vu la présence dans chaque département d'effectifs pour les services dits essentiels.

Le juge dit que les infirmières, membres du syndicat, "n'ont aucun droit quelconque", de s'enquérir du motif de la venue des personnes à l'hôpital et "de les soumettre à un laissez-passer qui peut éventuellement avoir des conséquences graves".

avis aux usagers du train

Veillez noter que le 17 juin prochain, l'indicateur VIA pour l'été entrera en vigueur, ce qui entraînera des changements d'horaire et de services.

Les liaisons transcontinentales pour l'Ouest seront particulièrement touchées par ces changements. Par exemple, le Supercontinental partira et arrivera à Toronto au lieu de Montréal et les départs et arrivées du train Le Canadien s'effectueront à Montréal au lieu de Toronto.

Pour plus de détails, renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

l'invitation au voyage.

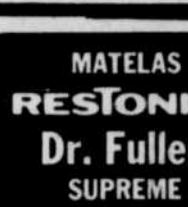
VIA

Participez au concours Croisière aux Caraïbes pour 2 personnes

RESTONIC

MAL DE DOS? Votre MATELAS peut en être la cause

Si vous êtes affligé de maux de dos, alors votre matelas est peut-être trop mou et ne donne pas un support adéquat à votre épine dorsale. Essayez donc le matelas Dr. Fuller Supreme Extra Ferme. Il est tout désigné pour un sommeil confortable et réparateur.



MATELAS RESTONIC Dr. Fuller SUPREME

EXTRA FERME... CONFORTABLE EXTRA SALUBRE
Fabriqué selon les données exactes de W.S. FULLER, Docteur en Ostéopathe pour les patients de sa clinique bien connue qui souffrent de maux de dos.



Meubles Marnabé
J.L. Pettigrew
Robert Breton Meubles
Gérard Poirier
Paul Robitaille Inc.
Ameublement Beaumont Inc.
G. Gagnon Meubles
Meubles Bernard Ross Enr.

St-Paul Est, Montmagny
Isle Verte, cté Rivière-du-Loup
St-Joseph, cté Beauce
St-Georges Est, cté Beauce
Limoilou, Qué.
St-David, cté Lévis
Matane
Ste-Anne des Monts, Gaspé Nord

430, avenue St-Sacrement
681-4124



Profitez des beaux jours et du soleil avec un **FOUR MICRO-ONDES PANASONIC**
VOUS POUVEZ CHAUFFER **VOUS POUVEZ GUIRE**

• un sous-marin: **30 secondes**

• une poitrine de poulet: **8 minutes**

• un hot-dog: **30 secondes**

• une pomme de terre: **3 minutes**

avec une cuisson sans chaleur

Procurez-vous un

FOUR MICRO-ONDES modèle 5510

avec plateau rotatif pour aussi peu que

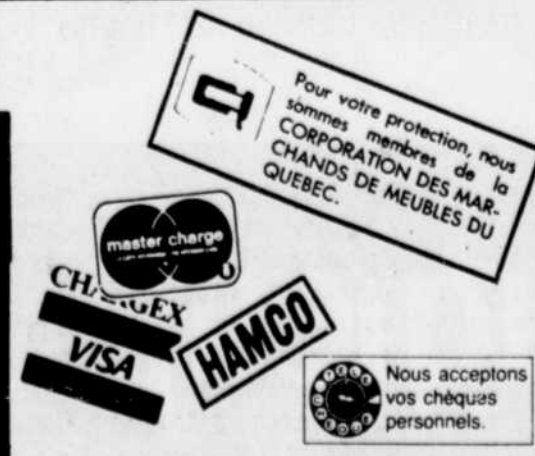


\$459⁹⁵

- avec démonstration à domicile
- 2 ans de garantie totale
- 5 ans de garantie sur le Magnétron (économie d'électricité)

pensez-y!

aguire 1324, Maguire Sillery
Le Service
Téléviseurs - Audio - Ebénisterie - Lave-vaisselle -
Buanderie - Réfrigérateurs - Cuisinières de toutes
marques - Egalement, vente d'usagés.
681-7731



(Annonce)

ENTRE NOUS

Marie Robert



Quand vient la belle saison, j'aime comme chacun me laisser vivre un peu... Je viens de découvrir une merveilleuse petite brochure, éditée par le SEL SIFTO, qui va simplifier considérablement mes

réceptions estivales. Elle est intitulée Succulentes salades estivales et renferme tous les renseignements qu'il faut connaître sur le choix, le soin et la préparation des salades vertes. Et elle est absolument GRATUITE! Pour l'obtenir, il suffit d'écrire à: Sel Sifto, C.P. 7213, Bureau de poste A, Montréal, Québec H3C 2Z2. J'ai confectionné cette délicieuse salade d'après une recette de cette brochure et ma famille m'en a longuement complimentée!

Salade de chou-fleur aux câpres. 1 chou-fleur; 6 olives farcies au piment; 4 olives noires dénoyautées; 3 c. à soupe d'huile d'olive ou végétale; 2 c. à soupe de vinaigre de vin; 1 c. à soupe de câpres; 1 c. à soupe de persil haché; 1 c. à thé de sel SIFTO; poivre noir frais moulu; feuilles de laitue fraîches. Laver le chou-fleur et le diviser en petits bouquets. Les faire cuire dans 1 pouce d'eau bouillante salée, 6 à 7 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Bien les égoutter. Les placer dans un plat peu profond. Couper les olives dans la longueur, en fines lamelles et les ajouter aux bouquets de chou-fleur. Dans un petit bol mélanger le reste des ingrédients sauf la laitue. Verser à la cuillère sur le chou-fleur; couvrir et réfrigérer pendant plusieurs heures, en arrosant de temps en temps avec la marinade. Pour servir, garnir un saladier avec les feuilles de laitue; le remplir de salade de chou-fleur; arroser avec la vinaigrette. 4 portions. Le sel SIFTO rend les bonnes choses encore meilleures.

Le printemps et l'été apportent des modifications dans nos habitudes quotidiennes. De l'excursion de fin de semaine au changement de nourriture... et aux troubles digestifs, il n'y a qu'un pas. Depuis de nombreuses années, l'extrait de fraises des champs est le remède classique éprouvé pour soulager les maux causés par les crampes intestinales et la diarrhée. Mais personne n'avait encore trouvé le moyen de lui ôter son goût désagréable. Or, les techniciens de Dadds ont mis au point un nouvel extrait de fraises des champs d'un goût plus agréable qui, bien que toujours pharmaceutique, est cependant assez anodin pour que l'on ne soit pas tenté de considérer le remède pire que le mal! Calmant, non constipant, l'Extrait de fraises des champs Dadds agit efficacement pour les enfants aussi. Avant que l'été arrive, faites-en provision pour en avoir toujours sous la main au moment opportun.

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Parmi faire votre choix parmi les nouveaux styles automne: 79 en tweed, worsted, camel hair ou popeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT \$400

Léger supplément pour les autres tailles.
Confection pour dames.
525-4841
Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979

laliberté
AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.



Dalpé défend le droit de grève des infirmières

par J.-Jacques SAMSON

"Pas une grève ne mérite qu'on enlève aux travailleurs la seule arme qui leur appartienne pour faire valoir leurs revendications. Je veux répéter au cabinet, et plus particulièrement au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qu'ils n'ont pas le droit

de menacer les travailleurs du secteur hospitalier de suspendre le droit à la grève légale, a semoncé hier le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpé.

"La CSD doit manifester son entier support à ceux qui sont ainsi menacés", a ajouté le président fondateur de la CSD, l'un des trois "D", qui a confirmé plus tard, devant les 400 délégués au 4e congrès biennal de la "nouvelle centrale", l'information publiée hier par LE SOLEIL à l'effet qu'il complétait son dernier mandat à la présidence de la CSD. M. Dalpé se retirera en 1981 et son successeur devra être choisi au suffrage universel parmi les syndiqués membres de la centrale.

La question nationale

Selon M. Dalpé, les centrales syndicales qui se sont penchées depuis quelques semaines sur une éventuelle participation au débat référendaire étaient guidées par des raisons tactiques, étant impliquées dans des négociations dans le secteur public. Ces organisations syndicales se préparent à fournir un appui au Parti québécois, est convaincu M. Dalpé, moyennant certaines concessions en négociations. "Nous ne vendrons pas notre droit d'ainesse pour un plat de lentilles" a illustré, sur un ton emporté, le président de la CSD. "Nous gardons nos lentilles et notre droit d'ainesse. Nous

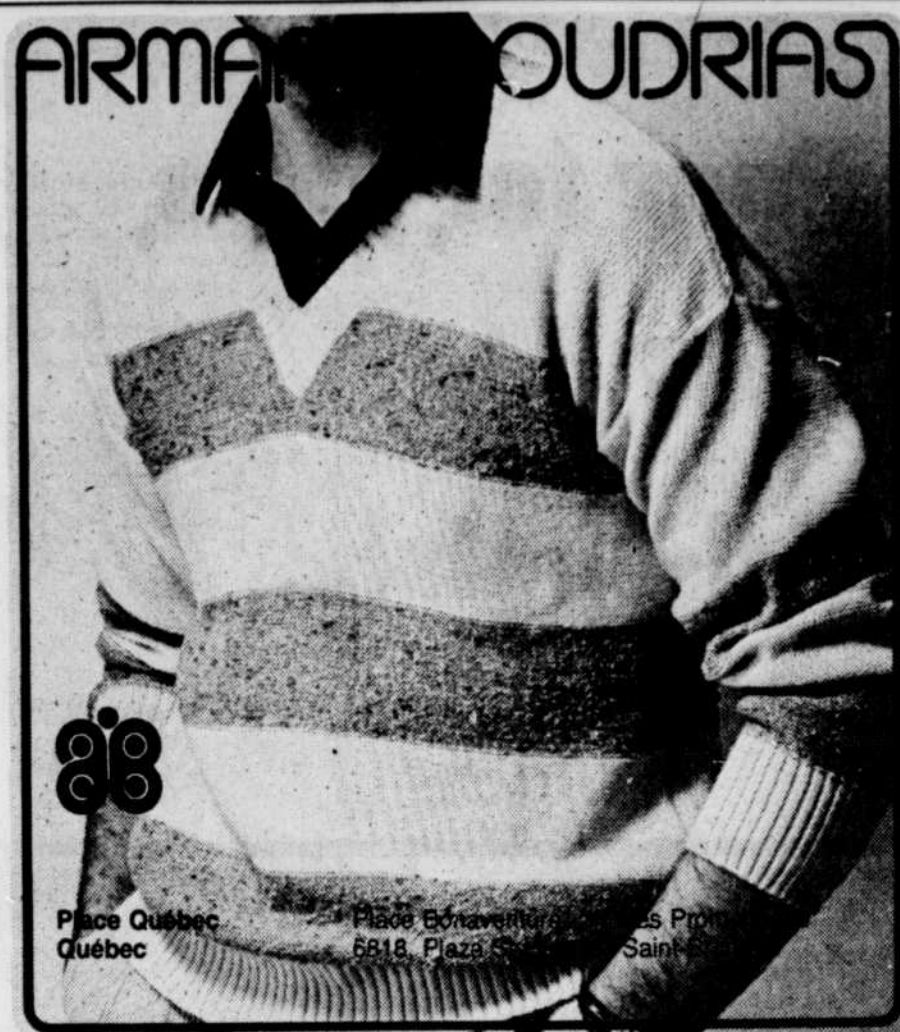
ne sommes ni pour le gouvernement, ni contre. Il y a sûrement dans les rangs de la CSD un grand nombre de travailleurs qui ont favorisé le PQ. (...) Si d'autres mouvements syndicaux ont tenté de se trouver une orientation, libre à eux, mais le moment est plus qu'opportun de rappeler que l'article 1 de notre constitution, voté par référendum, prévoit que la CSD ne fait pas de politique partisane et n'a pas à formuler d'opinion parce qu'elle respecte la liberté de ses membres qui, eux, ont une idée politique."

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont tenu au cours du dernier mois des assises spéciales sur leur participation au débat référendaire.

Le Code du travail

M. Dalpé s'est par contre réjoui que le ministre du Travail s'apprête à modifier le Code du travail.

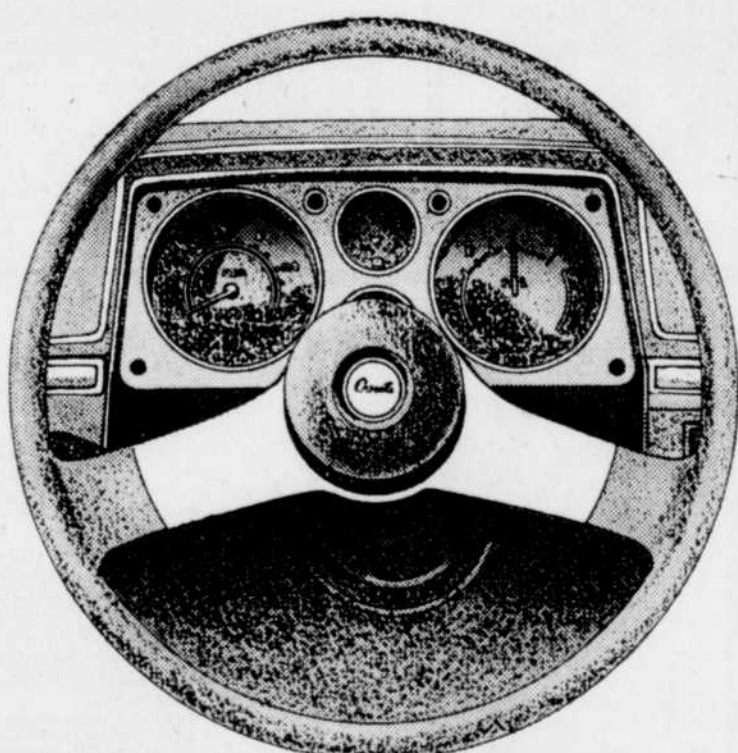
La CSD fera des représentations pour obtenir l'abolition de la règle de l'appui de la majorité absolue des travailleurs d'une entreprise pour souscrire à un certificat d'accréditation syndicale. "Ce n'est plus la détermination de ceux qui votent, mais l'absence de ceux qui prédomine et décide s'il y aura un syndicat ou non dans des entreprises."



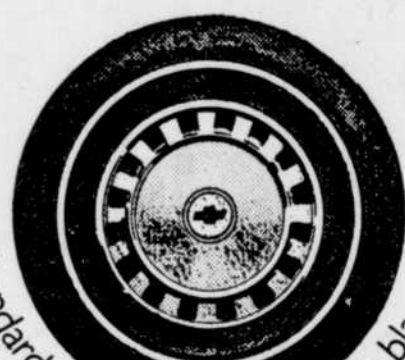
Les grèves continuent chez Bell

MONTREAL (PC) — Les techniciens de Bell Canada de Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville et Sorel, ont dressé des piquets de grève devant leurs lieux de travail, hier, dans le cadre de leur mouvement de grèves rotatives. Cette initiative a eu pour effet, notamment à Sherbrooke, d'empêcher les téléphonistes de se rendre au travail; l'acheminement des interurbains fut dès lors rendu pratiquement impossible et la compagnie a demandé aux abonnés d'utiliser le système de composition directe. Les 15.000 techniciens de Bell du Québec et de l'Ontario sont actuellement saisis d'une recommandation de leurs négociateurs pour rejeter les propositions du conciliateur fédéral dans leur dossier.

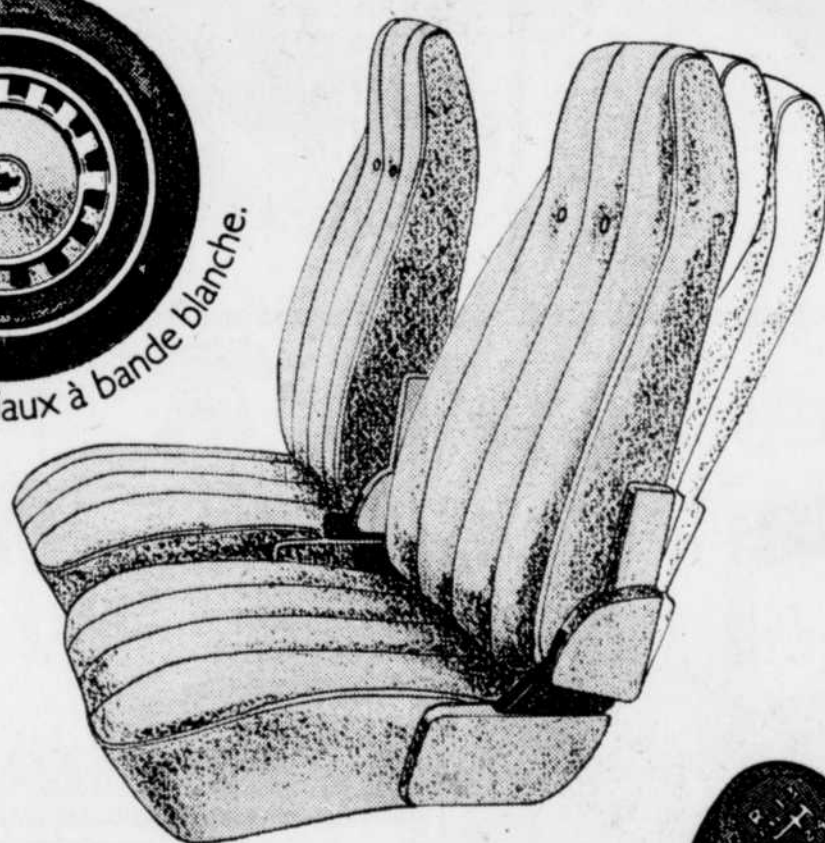
LA CHEVETTE DE CHEVROLET ABONDE EN ÉQUIPEMENTS STANDARD ET COÛTE MAINS YENS DE MOINS QU'EUX AUTRES.



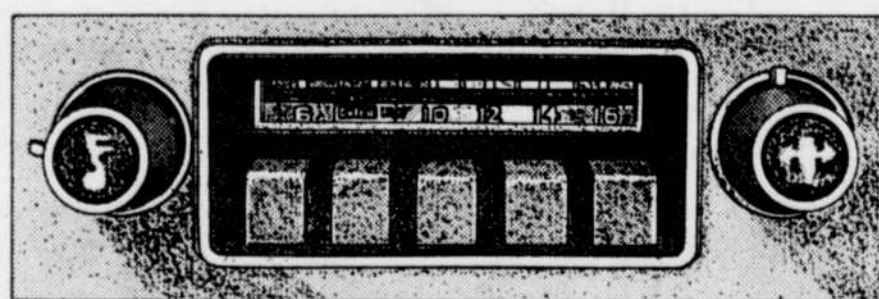
Standard: volant sport.



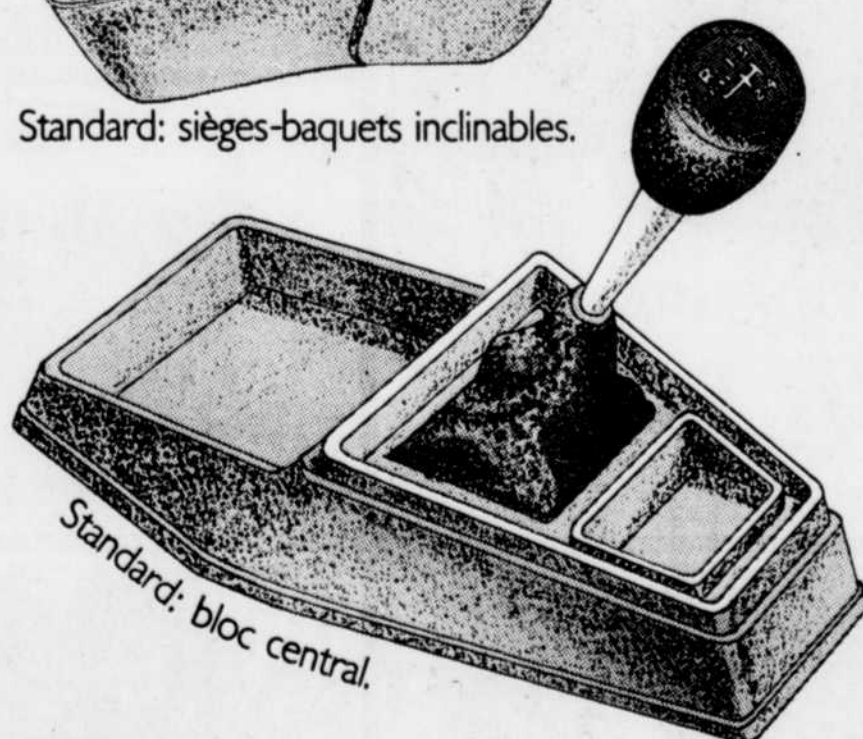
Standard: pneus radiaux à bande blanche.



Standard: sièges-baquets inclinables.



Standard: radio AM.



Standard: bloc central.



Standard: arrière ouvrant.

\$4466*

(Coupé 2 portes à arrière ouvrant Scooter \$3899*)

Ça fait plaisir de savoir qu'il existe encore une excellente petite voiture qui vous en donne beaucoup pour votre argent, n'est-ce pas? La Chevette de Chevrolet est non seulement d'un prix très bas, mais elle est dotée de quantités d'équipements standard. Installez-vous au volant d'une Chevette de Chevrolet et remarquez la "géné-manette" montée sur la colonne. Cette manette met à portée du doigt les commandes d'indication de virages, de phares-code, d'essuie-glace et de lave-glace. Jetez un coup d'œil autour de vous et admirez cette moquette rasée sous vos pieds. Vous y trouverez aussi un allume-cigarettes et la ventilation à air pulsé. Tout cela, en équipement standard. Il y a plus: un moteur de 1,6 litre, par exemple, des freins à disque à l'avant et à

*Basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour le coupé 2 portes à arrière ouvrant (le modèle Scooter n'est pas équipé de la même façon). Taxes provinciales ou locales, transport et plaques en sus. Les prix peuvent être modifiés. Le concessionnaire peut vendre pour moins.

tambour à l'arrière, une direction à pignon et crémaillère, une carrosserie à double paroi, des insonorisants spéciaux, des moulures latérales de carrosserie, des bandes protectrices de pare-chocs et bien davantage. Pour connaître et apprécier le haut standard de qualité et de valeur Chevrolet, montez dans une Chevette de Chevrolet, la petite voiture la plus vendue en Amérique du Nord. C'est toute une petite voiture pour son prix.

Garantie de véhicule neuf de 12 mois/20.000 kilomètres

Garantie de 3 ans contre les perforations dues à la corrosion

Plan de Protection Continue offert

Chevrolet

楽しいお食事は京都へ

Des spécialistes du steak, il y en a tant et plus. Au Kyoto, on ajoute un raffinement: le steak est présenté en spectacle et servi à la japonaise. Et la mise en scène se fait à votre table... aux mains d'un chef cuisinier qui transforme à couteaux tirés une tendre pièce de bœuf et des légumes bien frais... en festin d'empereur! Pourquoi vous contenter d'un steak ordinaire? Au Kyoto, on vous l'offre 'spectaculaire'.

Du lundi au vendredi: déjeuner d'affaires de midi à 14h00.

Kyoto
GRILLADES À LA JAPONAISE

LA MAISON DU STEAK 'SPECTACULAIRE'.

560, av. Grande Allée est. en face de l'hôtel Loews-Le Concorde. Pour réserver, composez 529-6141.

Tensions au sein du PQ

MONTREAL (PC) — M. Philippe Bernard, le nouveau président du conseil exécutif du Parti québécois, affirme que les rumeurs de dissensions internes au sein du PQ sont exagérées.

Au cours d'une interview, M. Bernard a admis qu'il y avait certes des "tensions" et des divergences d'opinions sur la façon de concevoir certains projets, mais rien de plus.

Mme Louise Harel, économiste et avocate âgée de 33 ans, qui a été élue à la vice-présidence du parti lors du récent congrès, a déclaré que "le ton de la réunion avait été acceptable mais non affable". Elle a ajouté qu'elle n'était pas à ce point déçue de n'avoir pas obtenu un poste rémunéré à la permanence du parti à Montréal, les membres du conseil de direction lui ayant préféré M. Pierre Harvey. Selon un participant à la réunion de vendredi qui a préféré garder l'anonymat, le vote a été de 10 à 5 en faveur de M. Harvey.

Mme Harel a dû se contenter d'un poste non rétribué à titre de membre du comité des affaires courantes constitué également de MM. Harvey, Bernard et Michel LeDuc. La nouvelle vice-présidente du PQ a également hérité de la présidence du comité de la condition féminine.

En vertu de la constitution du parti, le vice-président est automatiquement l'un des trois délégués du parti aux caucus hebdomadaires des députés péquistes à l'Assemblée nationale.

L'I.-P.-E. siège du ministère des Anciens combattants

OTTAWA (PC) — Le cabinet fédéral a approuvé hier le transfert du ministère des Anciens combattants à Charlottetown, quelques heures seulement après que le ministre titulaire, M. Allan McKinnon eut émis des doutes au sujet du bien-fondé d'une telle décision.

Plus tôt, M. McKinnon avait déclaré aux reporters que ce transfert n'était "pas certain à 100 pour 100" et qu'il avait l'intention d'approfondir la question avant qu'une décision ne soit prise.

Au sortir d'une réunion du cabinet, il devait cependant annoncer qu'on avait décidé de donner suite au projet.

Même si le ministre des Anciens combattants souhaitait une révision du projet, le secrétaire d'Etat, M. David MacDonald, un député de l'Ile-du-Prince-Edouard, avait affirmé avant la réunion du cabinet que le premier ministre Clark était lui-même favorable à cette décision et que le transfert aurait bel et bien lieu.

Rapports sur les taxis

(PC) — Il ne devrait exister qu'une seule association de service par agglomération urbaine lorsque le nombre des permis de taxi ne dépasse pas 50.

Voilà ce que recommande la firme de conseillers en gestion CGGL dans le rapport qu'elle a soumis au ministre des Transports sur l'industrie du taxi.

Au maximum, trois associations pourraient être reconnues dans les agglomérations où l'on compte de 100 à 500 permis.

Ce principe d'associations uniques permettrait d'établir un meilleur climat de collaboration entre les membres, note le rapport.

De plus, il soutient que l'efficacité et la rentabilité administratives augmenteraient, de même que les services offerts à la population.

Le rapport recommande par ailleurs que tous les détenteurs de permis de taxi soient regroupés dans ces associations de service, lesquelles pourraient devenir la propriété de l'ensemble des membres ou à un groupe restreint de personnes.

Pour toi, papa, le 17 juin, j'ai choisi...

- | | |
|--|------------------------------------|
| A. Parapluie long en 100% nylon noir avec manche en bois | 10.00 à 22.00 |
| B. Parapluie télescopique en nylon noir avec étui en cuir | 18.00 à 28.00 |
| C. Casquette en mèche souple Kangol, blanc, beige, P.M.G. | 12.00 |
| R. 17, r-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 1er, Galeries Chagnon 2e. | |
| D. Porte-documents moulé en plastique ABS, modèle 'grand prix' de Jelliner avec moulure en aluminium. Tabac, tan, noir. | 3" à 42.00, 4" à 44.00, 5" à 46.00 |
| E. Bar à boisson portatif moulé en plastique ABS pour trois bouteilles et accessoires. Brun, noir. | 32.00 et 40.00 |
| F. Bar à boisson portatif pour deux bouteilles et accessoires | 23.00 et 29.00 |
| R. 24, r-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e. | |
| G. Porte-bouteilles démontable en merisier au fini brun foncé. Pour 12 bouteilles. Dim.: 19" x 19" x 12". | 25.00 |
| R. 27, 3e, Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 1er. | |
| H. Baromètre-hygromètre-thermomètre en Celsius et Fahrenheit. Mécanisme garanti pour un an. | 54.00 |
| Autres modèles | |
| R. 64, 3e, Centre-Ville, Place Laurier 2e. | |
| J. Les magnifiques cuirs pour hommes: étui avec carnet de notes et crayon à 22.50 Porte-billets et cartes à 15.00 | 16.50 |
| R. 51, r-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e. | |
| K. Casse-tête illustrant des reproductions de peintures et de photos de Hamilton dont les boîtes contiennent de 500 à 5,000 mcx. | 7.50 à 40.00 |
| L. Taille-crayon électrique sans fil alimenté par 4 piles AA (non incluses). | 13.00 |
| R. 15, r-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 1er, Galeries Chagnon 1er. | |
| M. Rasoir Philips électrique rotatif dans un coffret de similicuir. Rég. 45.00, spécial | 36.88 |
| R. 71, s-s. Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 1er. | |
| N. Pistolet-colleur USM #260, spécial | 16.57 |
| O. Equerre Stanley avec le fini exclusif 'Lifeguard'. Chiffres et mesures indélébiles et fini anti-corrosion. Rég. 8.49, spécial | 5.88 |
| P. Marteau Stanley, tête formée à la presse. Poids: 16 onces. Rég. 4.49, spécial | 3.33 |
| Q. Sableuse/polisseuse Black & Decker deux vitesses avec accessoires, spécial | 29.99 |
| R. Scie sauteuse Black & Decker deux vitesses avec accessoires, spécial | 22.99 |
| S. Perceuse 3/8" à 2 vitesses Black & Decker avec accessoires, spécial | 29.99 |
| T. Niveau Empire de 24 pouces avec ficelles 'Monovial' Rég. 9.39, spécial | 7.99 |
| R. 69, sous-sol, Centre-Ville, Place Laurier 1er. | |



Paquet

PLUS PRES DE VOUS